



LE PRÉSIDENT TEBBOUNE REÇOIT LA MÉDAILLE D'OR DU MÉRITE OLYMPIQUE ET SPORTIF AFRICAIN P.16

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 18 MARS 2025 // N°1034 // PRIX 20 DA

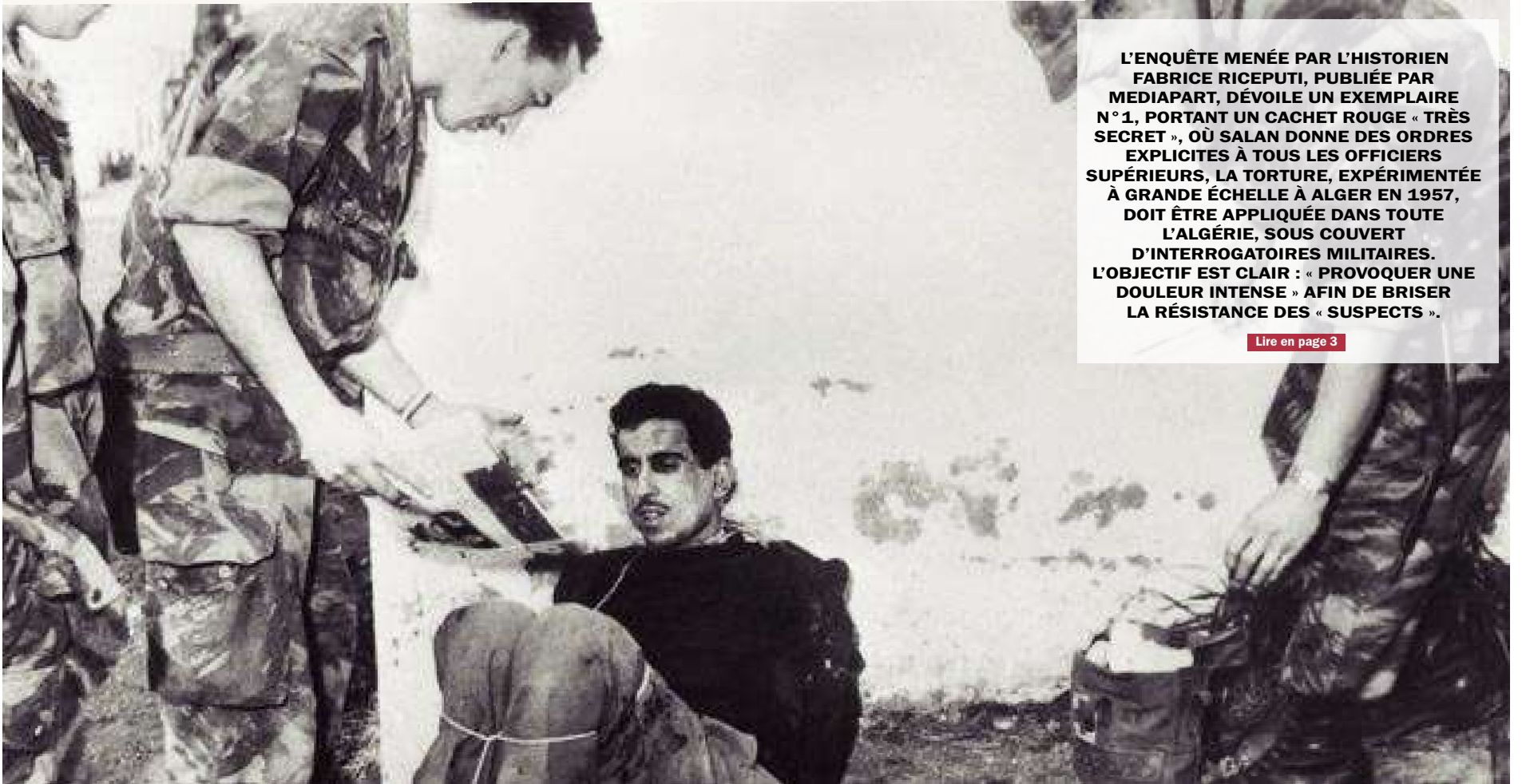


VLADIMIR PETKOVIC :

« C'EST LE BON MOMENT POUR LE RETOUR DE BELAÏLI » P.16

GUERRE DE LIBÉRATION NATIONALE

LA TORTURE, UN ORDRE VENU D'EN HAUT



L'ENQUÊTE MENÉE PAR L'HISTORIEN FABRICE RICEPUTI, PUBLIÉE PAR MEDIAPART, DÉVOILE UN EXEMPLAIRE N°1, PORTANT UN CACHET ROUGE « TRÈS SECRET », OÙ SALAN DONNE DES ORDRES EXPLICITES À TOUS LES OFFICIERS SUPÉRIEURS, LA TORTURE, EXPÉRIMENTÉE À GRANDE ÉCHELLE À ALGER EN 1957, DOIT ÊTRE APPLIQUÉE DANS TOUTE L'ALGÉRIE, SOUS COUVERT D'INTERROGATOIRES MILITAIRES. L'OBJECTIF EST CLAIR : « PROVOQUER UNE DOULEUR INTENSE » AFIN DE BRISER LA RÉSISTANCE DES « SUSPECTS ».

Lire en page 3

SAHARA OCCIDENTAL

LE MAROC ET L'ENTITÉ SIONISTE PILLENT ENSEMBLE UN TERRITOIRE OCCUPÉ P.4

EXTENSION DE SON USINE À ORAN

STELLANTIS EL DJAZAIR ACCÉLÈRE LA CADENCE DES TRAVAUX P.7



TOURISME

L'ONT EN RUSSIE POUR PROMOUVOIR LA DESTINATION ALGÉRIE

L'OFFICE NATIONAL DU TOURISME (ONT) PRENDRA PART À LA 31E ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL DU TOURISME DE MOSCOU. CETTE PARTICIPATION INTERVIENT DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'ACTION DU MINISTÈRE DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT. UN STAND D'EXPOSITION AMÉNAGÉ ET ÉQUIPÉ DES MOYENS NÉCESSAIRES A ÉTÉ MIS EN PLACE POUR MENER DES OPÉRATIONS DE PROMOTION ET DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS TOURISTIQUES ALGÉRIENS. P.4

Lire en page 2

PROTECTION DE L'IDENTITÉ DE LA NATION

Le président du HCI met en avant le rôle des institutions religieuses

Le président du Haut Conseil islamique (HCI), Mabrouk Zaid El Kheir, a mis en avant, lundi à Alger, «le rôle important» des institutions religieuses en Algérie dans la protection de la foi, de l'identité et des constantes de la nation face aux défis. Invité du Forum de la radio algérienne, Zaid El Kheir a souligné «le rôle important que jouent les institutions religieuses en Algérie, à l'instar du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, du Haut conseil islamique et de Djamaâ El-Djazair, dans la protection de la foi, de l'identité et des constantes de la nation contre l'invasion intellectuelle et les conflits idéologiques». Rappelant les missions du HCI dans la consécration de la bonne compréhension des préceptes de l'islam, il a indiqué que «d'illustres savants et d'éminents chouyoukh se sont succédé à la tête de cette institution constitutionnelle, lesquels ont œuvré inlassablement à mettre en avant les valeurs de tolérance» de la religion musulmane. Il a salué «le rôle de cette institution religieuse dans la promotion de la véritable image de l'Islam et l'émission de fatwas et d'avis concernant nombre de questions d'importance», rappelant, par là même, «le programme du HCI axé sur l'organisation de colloques scientifiques et de conférences visant à éclairer le public et à mettre en avant les idées, coutumes et traditions en accord avec les textes de la charia». Zaid El Kheir est également revenu sur «le rôle du HCI dans la protection des générations montantes contre les fléaux et autres maux qui rongent la société, à travers l'identification de leurs causes profondes et la recherche de solutions, en mettant à contribution l'élite scientifique et les spécialistes». Il a aussi évoqué «l'expérience de l'Algérie dans le domaine religieux et sa coopération avec les pays musulmans, notamment ceux d'Afrique», mettant en exergue «ses efforts dans la formation, la sensibilisation et la lutte contre l'extrémisme sous toutes ses formes». Il a, à ce propos, rappelé que le Haut Conseil islamique «coordonne et coopère avec toutes les institutions et instances religieuses du monde musulman, comme la Ligue islamique mondiale, Al-Azhar, l'Académie internationale du Fiqh islamique, la Ligue des oulémas, prêcheurs et imams du Sahel et les centres islamiques dans les pays occidentaux», et ce, afin de rapprocher les points de vue.

DES DÉPUTÉS ET DES EXPERTS TRAVAILLENT À SON ÉLABORATION

Un projet de loi pour encadrer l'activité en ligne des influenceurs

Le projet de loi dont il s'agit prévoit l'inclusion des influenceurs dans le système fiscal afin de garantir leur juste contribution au trésor public, conformément aux règles de la justice fiscale, à l'instar des autres acteurs économiques. De même, il propose des mécanismes de contrôle de l'activité des créateurs de contenu en ligne.

Hakim H.

La question des contenus produits par ce qu'on appelle les «influenceurs» sur les réseaux sociaux continue de se poser avec de plus en plus d'acuité. Le nombre d'influenceurs ne cesse d'augmenter et les contenus publiés, parfois orduriers, provoquent des polémiques interminables. En effet, faire la promotion de la drogue, de l'immoralité, de la dépravation est devenu monnaie courante sur les réseaux sociaux. Il est donc urgent de mettre en place un cadre réglementaire pour encadrer l'activité en ligne de ces influenceurs. Dans ce contexte, le député de Tissemsilt, Aziz Abdelkader, a annoncé dans un communiqué de presse qu'il travaillait sur un projet de loi visant à réglementer l'activité des «influenceurs» sur les réseaux sociaux en Algérie, afin de réguler ce secteur selon un cadre juridique qui préserve l'ordre public et empêche toute exploitation illégale des réseaux sociaux. Il a expliqué que la proposition visait à



réglementer l'activité numérique des influenceurs, en veillant à ce que leur contenu soit conforme aux lois et aux valeurs nationales, et à «mettre fin au chaos dans ce domaine, en particulier à la lumière de l'influence croissante des réseaux sociaux sur l'opinion publique». Selon le parlementaire, le projet de loi prévoit également l'inclusion des influenceurs dans le système fiscal afin de garantir

leur juste contribution au trésor public, conformément aux règles de la justice fiscale, à l'instar des autres acteurs économiques. Ce projet de loi propose des mécanismes de contrôle de l'activité des créateurs de contenu en ligne afin d'éviter toute exploitation des réseaux sociaux pour diffuser des contenus trompeurs ou illégaux, ou pour être utilisés par des parties hostiles dans le but de porter atteinte à

l'ordre public ou à l'intégrité du pays. Abdelkader Aziz a souligné que ce projet vient en réponse aux changements rapides qui se produisent dans le monde numérique, et vise à établir un environnement numérique réglementé et responsable qui garantit la liberté d'expression dans le cadre du respect des lois, de la préservation des droits et de la protection des intérêts suprêmes de l'État. Le député insiste sur la nécessité de l'adopter en raison de son importance pour le contrôle de l'activité en ligne conformément aux exigences de l'étape actuelle, afin de renforcer la sécurité et la stabilité, et de veiller à ce que les réseaux sociaux ne soient pas le réceptacle de propos haineux, racistes, ou de contenus inappropriés qui minent la jeunesse et font l'apologie du vice. Aziz Abdelkader, Abdelkader qui a déploré l'absence de loi réglementant ce domaine, a déclaré au quotidien Horizons que «les discours et les contenus sur la Toile ne doivent pas nuire à la santé, à la sécurité et à l'environnement».

H. H.

TOURISME

L'ONT en Russie pour promouvoir la destination Algérie

Un stand d'exposition aménagé et équipé des moyens nécessaires a été mis en place pour mener des opérations de promotion et de commercialisation des produits touristiques. Le stand a été conçu de manière à mettre en évidence le cachet artistique et architectural algérien. L'Office national du tourisme (ONT) prendra part à la 31e édition du Salon international du tourisme de Moscou qui se tiendra du 18 au 20 mars à Moscou. Cette participation intervient dans «le cadre du programme d'action du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, issu de la stratégie de développement du tourisme à l'horizon 2030, dans son volet lié à la promotion de la destination touristique algérienne», a indiqué le ministère du Tourisme dans un communiqué. Cette participation intervient dans «le cadre du programme d'action du ministère du Tourisme et de l'Artisanat,

nat, issu de la stratégie de développement du tourisme à l'horizon 2030, dans son volet lié à la promotion de la destination touristique algérienne», a indiqué le ministère du Tourisme dans un communiqué. La participation de l'ONT a pour objectif, explique la même source, «de mettre en œuvre le programme d'action du secteur visant à promouvoir la destination Algérie au niveau international et à faire connaître les atouts touristiques et culturels du pays, notamment avec les bonnes relations bilatérales liant l'Algérie et la Russie». Il a été expliqué que cet événement constitue «un rendez-vous important» pour le tourisme, permettant aux visiteurs de découvrir les possibilités de vacances, ainsi qu'«une opportunité de nouer des relations d'affaires entre professionnels et opérateurs du monde entier». Afin de mettre en valeur l'image touristique de l'Algérie et de

permettre aux opérateurs de mener à bien leur mission dans les meilleures conditions, un stand d'exposition aménagé et équipé des moyens nécessaires a été mis en place pour mener des opérations de promotion et de commercialisation des produits touristiques. Le stand a été conçu de manière à mettre en évidence le cachet artistique et architectural algérien, ajoute la même source. Le stand Algérie exhibe des «tableaux du tourisme saharien, balnéaire et culturel, ainsi que des différents sites archéologiques, outre la mise en place d'écrans de projection pour diffuser des films publicitaires pour promouvoir la destination touristique Algérie, ainsi que des photos et des vidéos des sites archéologiques et des musées en utilisant la technologie 3D», précise le ministère du Tourisme.

M.M

L'EXPRESS



Quotidien national d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :
NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

GUERRE DE LIBÉRATION NATIONALE

La torture, un ordre venu d'en haut

Une directive militaire française, jusqu'ici classée «Très secret», apporte une preuve irréfutable, la torture n'a pas été un «dérapage» lors de la guerre d'Algérie, mais une politique systématique, ordonnée par le commandement militaire et validée par les plus hautes autorités politiques françaises. Cette archive datée du 11 mars 1957, signée du général Raoul Salan, révèle l'ampleur d'un crime d'État couvert au plus haut niveau.

Aïda Mouni

L'enquête menée par l'historien Fabrice Ripstein, publiée par Mediapart, dévoile un exemplaire n°1, portant un cachet rouge «Très secret», où Salan donne des ordres explicites à tous les officiers supérieurs, la torture, expérimentée à grande échelle à Alger en 1957, doit être appliquée dans toute l'Algérie, sous couvert d'interrogatoires militaires. L'objectif est clair : «provoquer une douleur intense» afin de briser la résistance des «suspects».

La note, dont la diffusion écrite est interdite pour ne laisser aucune trace officielle, impose aux commandants de divisions, de corps d'armée et aux services du Sud de transmettre ces ordres oralement. La directive précise que «les expériences récentes menées dans certaines régions» ont démontré «les avantages obtenus», notamment en milieu urbain, par des «interrogatoires intenses et leur exploitation immédiate».

Cette politique est confirmée par d'autres archives militaires. Dès le 10 mars 1957, soit la veille de la note de Salan, le général Jacques Massu adresse une directive parallèle à sa 10^e division parachutiste, alors en charge d'Alger. Il y affirme : «Dans un but d'efficacité, la persuasion doit être utilisée au maximum, lorsqu'elle ne suffit pas, il y a lieu d'appliquer les méthodes de coercition dont une directive particulière a précisé les sens et les limites».

Quelques jours plus tard, le 23 mars 1957, le général Allard, commandant du corps d'armée d'Alger, relaie les consignes de Massu et Salan, ordonnant d'étendre les «procédés employés à Alger et qui ont fait la preuve de leur efficacité» à l'ensemble du territoire algérien. La mise en œuvre de ces ordres est immédiate. Dans les mois suivants,



des milliers d'Algériens sont enlevés, torturés et souvent exécutés. Le système des «centres d'interrogatoire» se généralise. Ces centres, installés dans des casernes, des caves, des commissariats, échappent à tout contrôle civil. Loin d'être une innovation, ces méthodes s'inspirent des pratiques développées par l'armée française en Indochine. Les techniques utilisées incluent : La gégène (un générateur électrique appliqué sur le corps pour provoquer des douleurs insupportables). La baignoire (ou simulation de noyade). Les sévices physiques et sexuels (y compris les viols, comme arme de terreur). L'isolement total et la privation sensorielle prolongée. Le principe même de la détention clandestine, sans témoin ni contrôle judiciaire, favorise les disparitions forcées et les exécutions sommaires. Toute personne «suspecte» peut être enlevée arbitrairement, interrogée sous la torture, puis relâchée, exécutée ou jetée dans une fosse commune. Ces exactions, loin d'être le fait de quelques «brebis galeuses», sont institutionnalisées par la hiérarchie militaire. Une directive secrète de

Salan, émise en janvier 1957, ordonne déjà aux services de sécurité d'intensifier ces pratiques. Le général Massu, dans ses Mémoires, reconnaît plus tard l'existence d'un «droit implicite à torturer», conféré aux forces armées françaises. Ces révélations jettent une lumière crue sur la responsabilité directe du gouvernement français. L'enquête de Mediapart rappelle qu'en mars 1956, le gouvernement socialiste de Guy Mollet, confronté à l'intensification de l'insurrection algérienne, adopte une loi dite des «pouvoirs spéciaux». Cette loi accorde aux militaires un pouvoir sans précédent, déclarer «suspect» qui bon leur semble, détenir et interroger sans contrôle judiciaire et utiliser tous les moyens «nécessaires» pour obtenir des informations. Le pouvoir politique ne peut ignorer que cette loi revient à autoriser implicitement la torture et les exécutions extrajudiciaires. À cette époque, Guy Mollet, Robert Lacoste, Maurice Bourgès-Maunoury et François Mitterrand sont aux commandes. Tous soutiennent la guerre totale contre le FLN, refusant toute issue politique. En janvier 1957, Mitterrand,

alors garde des Sceaux, valide toutes les condamnations à mort prononcées contre les indépendantistes algériens, scellant l'engrenage répressif. L'État français assume jusqu'au bout cette stratégie criminelle. En 1962, après la signature des accords d'Évian, le général de Gaulle fait voter un décret d'amnistie, enterrant juridiquement ces crimes et interdisant toute poursuite judiciaire contre les responsables militaires et politiques impliqués. L'enquête de Mediapart confirme que la torture en Algérie ne fut pas une dérive ponctuelle, mais une pratique systémique, validée au sommet de l'État.

En couvrant ces crimes, la République française a scellé un déni historique. Aujourd'hui encore, la reconnaissance officielle de ces exactions se heurte aux résistances d'un appareil d'État qui refuse d'assumer pleinement son passé colonial.

Les révélations de cette directive secrète, enfouie dans les archives militaires, montrent qu'en Algérie, la torture fut une arme politique, méthodiquement pensée, encouragée et protégée par l'État français. A. M.

ÉDITORIAL L'EXPRESS

L'Algérie fait preuve de sagesse

PAR BOUALEM B.

Les relations entre l'Algérie et la France sont de plus en plus tendues. Les voix des membres du gouvernement français qui appellent à la désescalade ne sont en réalité là que pour jouer un rôle simulé de pompiers dans la grande offensive lancée contre l'Algérie sous la conduite de la droite et de l'extrême droite. Personne n'ignore qu'avant même la reconnaissance par la France, en juillet 2024, de la «souveraineté marocaine» sur le Sahara occidental, des tensions sourdes couvaient entre l'Algérie et la France. Abritant une foule d'individus recherchés par la justice algérienne, la France est devenue une sorte de plaque tournante de tous les agitateurs, informateurs et manœuvriers anti-algériens, sans compter les stigmatisations régulières de l'immigration algérienne, rendue indûment coupable de tous les malheurs français. Avec sa partition anti-algérienne jouée par plusieurs politiciens français ponctuée d'actions dont le rôle est échu au haineux Retailleau, la France officielle a fait de l'Algérie son sujet de prédilection. Elle s'en est d'abord prise aux influenceurs qui défendaient l'Algérie en les renvoyant manu militari vers l'Algérie sans laissez-passer consulaire ; elle a ensuite brandi la menace de réexamen ou de dénonciation de la totalité des accords avec l'Algérie, comme si l'Algérie avait quelque chose à perdre dans la révision de ses accords. Dans la foulée, des politiciens français ont même évoqué une fumeuse somme de 800 millions d'euros d'aide publique au développement en Algérie et d'improbables frais médicaux que l'Algérie n'a pas honorés. Et en enfant gâté qui veut montrer qu'il est en colère, Bruno Retailleau, le ministre français de l'Intérieur, ne sera pas présent à l'iftar traditionnel des ambassadeurs organisé chaque ramadan par la Grande mosquée de Paris. L'Algérie, qui a les moyens de faire mal à la France en révisant l'ensemble des accords commerciaux, a préféré jusqu'à maintenant faire preuve de sagesse et ne répondait à la France que par doses homéopathiques, pour simplement lui dire : «Nous avons plusieurs atouts en main que nous pouvons utiliser quand la situation l'impose.» L'évocation, ce dimanche, par l'Algérie du dossier des biens immobiliers mis à la disposition de la France en Algérie et loués à un prix symbolique n'est qu'un point parmi la multitude des atouts que l'Algérie peut actionner. La France ferait bien de ne pas trop jouer avec le feu, car elle risque de se brûler. B. B.

EXPULSION PAR LE MAROC DE JURISTES ESPAGNOLS DU SAHARA OCCIDENTAL

L'eurodéputée Ana Miranda dénonce

La députée européenne du Bloc nationaliste galicien (BNG), l'Espagnole Ana Miranda, a condamné, lundi, l'expulsion par le Maroc d'une délégation de juristes espagnols du Sahara occidental occupé, alors qu'ils s'apprétaient à enquêter sur la situation des droits de l'homme dans ce territoire non autonome. «Condamnation totale de cette expulsion par le Maroc de (membres de) l'Association internationale des juristes pour le Sahara occidental», a-t-elle écrit dans un message publié sur les réseaux sociaux, dénonçant l'"impunité" de Rabat et le "silence"

que continue à observer l'Espagne, puissance administrante de ce territoire au regard du droit international. «Le Maroc ne peut pas continuer avec cette impunité et l'État espagnol ne peut continuer à garder le silence», a-t-elle déploré. En effet, cette expulsion est la dernière d'une série d'interdictions faites aux observateurs et journalistes étrangers d'entrer sur le territoire sahraoui, soumis à un blocus militaire et médiatique depuis son invasion par le Maroc en 1975. Le 2 mars dernier, le Maroc a déjà expulsé un responsable de la Confédéra-

tion générale du travail (CGT) espagnole de Dakhla, une autre ville du Sahara occidental occupé. Quelques jours auparavant, ce sont trois eurodéputés qui se sont vu refuser l'accès à la ville de Laâyoune occupée. Il s'agit de la parlementaire espagnole Isabel Serra Sanchez du parti Podemos, du parlementaire finlandais Teusi Saramo du parti Vasimisto et de la parlementaire portugaise Catarina Martins du parti Bloco de Esquerda, venus à l'invitation du Collectif des défenseurs sahraouis des droits humains au Sahara occidental (CODESA).

SAHARA OCCIDENTAL

Le Maroc et l'entité sioniste pillent ensemble un territoire occupé

Plusieurs courants politiques et des segments de la société civile continuent d'exprimer une franche hostilité à cette alliance.

Younes B.

Les accords entre Rabat et Tel-Aviv continuent de diviser. Samedi 15 mars, le Parti de la justice et du développement (PJD) a fermement dénoncé un partenariat récemment conclu entre le Maroc et l'entreprise israélienne NewMed Energy, portant sur l'exploration pétrolière et gazière dans les eaux du Sahara occidental occupé. L'opposition à la normalisation avec Israël, initiée en 2020, reste vive au sein d'une partie de la classe politique marocaine, qui y voit une menace pour la souveraineté du pays et un alignement préoccupant sur l'État hébreu. Mardi dernier, le Maroc a accordé à la société israélienne NewMed Energy et à l'entreprise marocaine Adarco des droits d'exploration et de production d'hydrocarbures sur une zone maritime de 30 000 km², au large des côtes de Boujdour. Selon les termes du contrat, chacune des

deux entreprises détient une participation de 37,5 %, tandis que l'Office national des hydrocarbures et des mines du Maroc (ONHYM) conserve les 25 % restants. Cette annonce a immédiatement suscité une levée de boucliers. Dans un communiqué relayé par Yabiladi, le secrétaire général du PJD a exprimé son rejet catégorique de cet accord, dénonçant ce qu'il qualifie d'« infiltration sioniste continue dans notre pays ». Le parti islamiste, anciennement à la tête du gouvernement (2011-2021), voit dans cette collaboration un renforcement de la présence israélienne au Maroc, qu'il perçoit comme une menace stratégique et idéologique. Le PJD ne se limite pas à critiquer l'accord pétrolier. Il s'indigne aussi de la participation de représentants israéliens à plusieurs événements officiels au Maroc. Le parti cite notamment la 7e édition du Salon international Halieutis à Agadir et la 4e édition de la Conférence



ministérielle mondiale sur la sécurité routière à Marrakech, où des délégations israéliennes étaient présentes. Pour la formation islamiste, il s'agit d'une « normalisation à marche forcée » qui dépasse les simples

considérations économiques.

Le partenariat entre le Maroc et Israël dans le domaine de l'énergie n'est pas nouveau. Deux semaines seulement après l'annonce officielle de la normalisation des relations entre les

deux pays, le 10 décembre 2020, des discussions avaient été engagées pour explorer les opportunités de coopération dans ce secteur stratégique. Cet accord entre NewMed Energy et Adarco en est une concrétisation supplémentaire. Si la monarchie marocaine défend le rapprochement avec Israël comme un levier diplomatique et économique, notamment en ce qui concerne la reconnaissance de la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental par l'État hébreu, cette politique n'est pas sans susciter de tensions internes. Plusieurs courants politiques et des segments de la société civile continuent d'exprimer une franche hostilité à cette alliance. Le PJD, évincé du pouvoir lors des élections de 2021, a fait de la question palestinienne et de la lutte contre la normalisation l'un de ses chevaux de bataille. Sa dénonciation de l'accord pétrolier signé avec NewMed Energy s'inscrit dans cette logique. Reste à voir si cette opposition pourra freiner une dynamique que Rabat semble déterminé à poursuivre. **Y. B.**

CRISE LIBYENNE

Seul un processus politique conduira à la paix

En proie au chaos depuis 2011, la Libye est gouvernée par deux exécutifs rivaux. Pour beaucoup, le pays ne pourra parvenir à la paix et à la réconciliation que s'il arrive à régler la question des ingérences étrangères et des intérêts extérieurs. Aujourd'hui, des forces étrangères se mettent en travers du chemin pour construire la paix en Libye. Plusieurs pays dont le nôtre sont préoccupés par ces ingérences. La position, de l'Algérie sur la crise libyenne est claire et demeure inchangée. C'est ce qu'a réaffirmé, il y a quelques jours, le chef de la diplomatie algérienne, Ahmed Attaf, qui a reçu la représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU et cheffe de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul), Mme Hanna Serwaa Tetteh. Le ministre a réitéré « la disposition de l'Algérie à lui apporter toutes formes de soutien et d'appui dans l'accomplissement de sa noble mission », a indiqué un communiqué du ministère qui précise que « les deux parties ont échangé les vues et les analyses concernant les développements de la situation sur la scène libyenne, ainsi que les perspectives de règlement de la crise dans ce pays frère ». Rappelant, à cette occasion, la position de l'Algérie, Attaf a souligné que « le règlement de la crise libyenne ne

peut se faire que par le biais d'un processus libyen inclusif et fédérateur, sans aucune exclusion », avec pour ultime objectif « le renforcement de l'unité nationale libyenne et la préservation de l'intégrité territoriale de ce pays frère ». Plus clairement, le ministre a plaidé encore une fois pour un dialogue inter-libyen inclusif pour avoir l'avis de toutes les composantes de la société libyenne et les revendications de chacune d'elles dans le cadre du respect de l'intégrité et de l'unité du pays. M. Attaf a indiqué à ce propos que « le règlement de la crise libyenne doit fixer comme priorité et objectif l'unification de toutes les institutions nationales libyennes et l'élimination de toutes formes de division et de scission sur la scène libyenne ». Toutefois, cette solution demeure tributaire du départ des forces étrangères, notamment les mercenaires, présents sur le sol libyen et de l'arrêt des ingérences étrangères qui imposent des agendas autres que celui souhaité par le peuple libyen en parasitant et sapant les processus politiques mis en place pour le règlement de la crise. « La clé du règlement de la crise libyenne est de mettre fin à toutes les formes d'ingérences étrangères et de permettre aux Libyens de décider de leur sort par eux-mêmes, mais aussi à

travers l'organisation d'élections libres et transparentes, à même de conférer la légitimité aux institutions de l'État libyen, souverain et maître de ses décisions », a conclu le ministre.

Toujours sur le continent et dans le même registre de crise interne violente, le groupe A3+ du Conseil de sécurité (Algérie, Somalie, Sierra Leone + Guyana) a braqué les projecteurs sur le drame qui se poursuit au Soudan et qui risque, sans doute, de s'aggraver avec la décision du chef des Forces de soutien rapide (FSR), Mohamed Hamdane Dalgo, de créer un gouvernement parallèle, dénoncé d'ailleurs par la communauté internationale. Le groupe A3+ a exhorté « les Soudanais à saisir l'occasion que leur offre le mois sacré du Ramadhan pour instaurer un cessez-le-feu et à ouvrir la voie du dialogue plutôt que de la violence pour parvenir à une paix durable », a indiqué le groupe dans un communiqué lu par le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama. En effet, les FSR, sous influence étrangère avérée, ont attendu que le commandant des Forces armées révèle son intention d'amorcer un processus politique par la mise en place d'un gouvernement provisoire avant d'aller vers l'organisation des élections, pour annoncer son gou-

vernement parallèle mis en place naturellement pour compliquer davantage la situation marquée par la poursuite des violences armées et l'augmentation du nombre des victimes civiles en sus de la crise humanitaire avec des milliers de familles menacées de famine. Le groupe A3+ regrette que les acteurs du conflit optent pour la solution militaire avec ses conséquences sur la population civile et signale que « le processus politique est la seule option à même de venir à bout de cette crise ». « La protection des civils, en particulier des femmes, des filles et des enfants, n'est pas possible si l'on ne jette pas les bases d'un processus politique national, un processus pris en main par les Soudanais eux-mêmes », a déploré le groupe A3+, qui appelle à « un cessez-le-feu immédiat et sans conditions. Nous demandons la reprise du dialogue (...) pour la paix et la sécurité de la région ». Mais pas que. Le groupe A3+ a appelé dans son document à dénoncer toute ingérence étrangère dans le conflit. Pour rappel, les autorités soudanaises ont déposé une plainte devant la Cour pénale internationale (CPI) pour ingérence, implication par le soutien aux FSR, contre les Émirats arabes unis qui ont officiellement rejeté cette accusation. Le groupe FSR est accusé par ailleurs de cibler les populations civiles dans ses attaques. Il a appelé par ailleurs à ouvrir des enquêtes pour identifier les auteurs et les traduire en justice. Le groupe A3+ a appelé directement les FSR à cesser de s'en prendre aux civils. Il a enfin appelé à « la mobilisation des ressources nécessaires pour financer les besoins humanitaires et les plans de réponse essentielle ». En définitive, il s'avère que les ingérences étrangères sont le principal facteur de l'exacerbation, du maintien et de la poursuite des conflits sur le continent africain. **Y. B.**

1 million d'enfants luttent pour survivre à Ghaza

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (Unicef) a rapporté que 1 million d'enfants dans la bande de Ghaza, privés de produits de première nécessité, « luttent pour survivre » après plus de 15 mois de conflit. Dans un message publié lundi sur les réseaux sociaux, l'Unicef a déclaré : « 1 million d'enfants à Ghaza luttent pour survivre, privés de produits de première nécessité. » L'agence a également souligné que «

des centaines de milliers d'entre eux manquent d'eau potable et d'assainissement », rappelant que « l'eau est un droit humain fondamental dont personne ne devrait être privé. » De plus, l'Unicef a précisé qu'elle travaillait avec ses partenaires pour « fournir une aide vitale, mais seuls un cessez-le-feu durable et un accès sans restriction peuvent réellement sauver des vies » dans cette enclave palestinienne. Selon

les autorités palestiniennes de la santé, le bilan des violences a atteint 48 572 martyrs et 112 032 blessés depuis le 7 octobre 2023, avec un certain nombre de victimes encore sous les décombres. Un accord de cessez-le-feu a été mis en place le 19 janvier à Ghaza, après plus de 15 mois de conflit dévastateur ayant entraîné une catastrophe humanitaire sans précédent. La première phase de cet accord a pris fin le 1^{er} mars.

HÔPITAL 500 LITS DE TIZI OUZOU

Nécessité d'accélérer le rythme de réalisation

Le ministre de l'Habitat a exigé de recenser toutes les études achevées et celles non encore achevées, de recenser les études approuvées par le CTC ainsi que les fiches techniques de tous les matériaux de construction à utiliser.

Meriem Kaci

Après avoir effectué, la semaine dernière, une visite inopinée sur le site de la réalisation du projet du nouveau CHU 500 places de Tizi Ouzou, le ministre de l'Habitat, Mohamed Tarek Belaribi, a présidé, dimanche dernier, une réunion technique relative à l'avancement des travaux de réalisation du nouvel établissement hospitalier. Au cours de cette rencontre qui a réuni, entre autres, le DG de l'Agence nationale de réalisation des investissements en équipement (Anrie), le DG de l'Organisme national de contrôle technique de la construction (CTC), le DG du Laboratoire national de l'habitat et de la construction, le DG de Cosider, ainsi que le Bureau d'études de recherche & d'engineering général (Bereg), le ministre a fixé un ultimatum de 24 heures pour préparer tous les procès-verbaux nécessaires afin de pouvoir élaborer un agenda permettant d'accélérer le rythme d'achèvement de l'hôpital de 500 lits, indique un communiqué du ministère.

Cette instruction a été donnée après la présentation de deux exposés portant sur les études du projet ainsi que le démarrage et la réalisation du même projet. Concernant le volet relatif aux études, le ministre a insisté notamment sur la nécessité de finaliser toutes les études menées par le bureau d'études de Cosider concernant les différentes ailes du futur hôpital. Il s'agit des villas, du réservoir d'eau, de la salle de sport, de l'aile pédagogique et de l'aile réservée à l'hôpital ainsi que de la piscine. Belaribi a, dans ce sens, instruit le CTC d'accompagner toute l'opération relative à l'approbation des dossiers d'études remis par le bureau d'études. Il a également mis l'accent sur la nécessité d'approuver et d'acquiescer à l'avance, tous les matériaux de construction utilisés dans la réalisation de l'hôpital afin qu'ils ne deviennent pas un obstacle pendant la phase de réalisation. Il a par ailleurs exigé de recenser toutes les études achevées et celles non encore achevées, de recenser les études approuvées par le CTC ainsi que



les fiches techniques de tous les matériaux de construction à utiliser. Il y a lieu de rappeler qu'une enveloppe de 10 milliards de DA a été mobilisée pour la réalisation de cet hôpital sur une superficie de 18,5 ha. Le futur CHU est censé assurer

des soins de haute qualité et permettra de développer la recherche dans le domaine médical. Il permettra de répondre aux besoins des citoyens en matière de soins de qualité et le développement de la recherche et des spécialités

innovantes y seront assurés, ainsi que des formations en graduation et en postgraduation, avait expliqué le directeur de la santé et de la population (DSP) de la wilaya de Tizi-Ouzou, Farid Salmi.

M. K.

LE TEXTE DE LOI RELATIF AUX COMPÉTENCES DU TRIBUNAL DES CONFLITS ADOPTÉE

L'indépendance de la justice consolidée

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a affirmé, lundi à Alger, que la loi relative aux compétences du tribunal des conflits, adoptée, consolidera l'indépendance de la justice.

Dans une allocution à l'issue de l'adoption de la loi relative aux compétences du tribunal des conflits, M. Boughali a souligné que cette démarche s'inscrit dans le cadre de "la poursuite des réformes décidées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune,

visant à consolider l'indépendance de la justice et à moderniser le secteur", voire "à actualiser le système juridique national pour le mettre au diapason des développements dans le monde et répondre aux aspirations des Algériens".

Il a salué, à cet effet, les efforts du ministre de la Justice, garde des Sceaux, dans l'application du programme du président de la République visant à moderniser le secteur et à consolider l'indépendance de la justice. D'autre

part, le président de l'APN a félicité le peuple algérien à l'occasion de la fête de la victoire (19 mars), rappelant que "cette journée historique est le couronnement des sacrifices des Algériens contre la tyrannie coloniale et de la lutte acharnée pendant plus d'un siècle". Il a également salué les membres de l'Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), ainsi que les corps de sécurité qui veillent sur la sécurité du citoyen et la protection du pays.

MARCHÉ GAZIER

La consommation mondiale en forte hausse

La consommation mondiale de gaz a connu une forte croissance en février dernier dans plusieurs régions, portée par des conditions météorologiques plus froides que la moyenne et une demande accrue dans plusieurs secteurs, a indiqué le Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) dans son rapport mensuel publié hier. Le GECF a fait état d'une forte hausse de consommation dans les pays de l'Union européenne (UE), qui a bondi de 21 % en glissement annuel, atteignant 38 milliards de mètres cubes. Il s'agit de "la sixième hausse consécutive qui s'explique par une demande de chauffage accrue due à des températures hivernales rigoureuses,

ainsi qu'à une baisse de la production éolienne et hydraulique, renforçant la dépendance aux centrales à gaz pour assurer la stabilité du réseau électrique", est-il souligné dans ce rapport du mois de mars.

Aux États-Unis, la consommation de gaz a également augmenté de 7 % par rapport à février 2024, pour atteindre 89 milliards de mètres cubes, selon le GECF, précisant que "les secteurs résidentiel et commercial ont été les principaux moteurs de cette croissance, soutenus par des conditions climatiques plus froides". S'agissant des importations mondiales de gaz naturel liquéfié (GNL), elles ont augmenté de 3,7 %

sur un an, atteignant un record de 34,9 millions de tonnes pour le mois de février, a fait savoir le GECF, mentionnant que "cette hausse marque ainsi la fin de trois mois consécutifs de déclin". L'Europe constitue aussi la principale région qui a tiré la croissance des importations de GNL, tandis que les besoins en GNL en Asie-Pacifique ont continué de baisser pour le 4^e mois consécutif, en raison d'une consommation de gaz plus faible dans certains pays, a-t-on relevé dans ce document. Concernant la tendance des prix spot du GNL, ils ont affiché une légère hausse en février 2025 de 4 % par rapport à janvier 2025, selon le GECF en notant que

"le marché gazier mondial devrait rester relativement équilibré en 2025, dans un contexte de demande mondiale soutenue (+2 %) et de croissance économique robuste (+3 % de PIB mondial)". Les pays asiatiques, fortement dépendants des importations de GNL, resteront un "moteur clé" de la demande mondiale, a souligné le forum. Quant à l'offre de GNL, elle devrait rester "tendue" en 2025, malgré l'ajout de 54 millions de tonnes par an de nouvelles capacités de liquéfaction, dont une grande partie ne sera opérationnelle qu'en fin d'année", prévoit, par ailleurs, le GECF dans son rapport.

RÉGULATION DU MARCHÉ DES PRODUITS DE LARGE CONSOMMATION

L'ANCA salue les mesures prises

Les mesures prises par les pouvoirs publics trois mois avant le Ramadhan ont été d'un grand apport dans la disponibilité des produits de consommation, agroalimentaires et des fruits et légumes, ainsi que dans la stabilité des prix, comme le souligne l'ANCA. À l'occasion d'une conférence de presse tenue hier, le président de l'ANCA (Association nationale des commerçants et artisans), Hadj Tahar Boulouneou, a saisi cette occasion pour revenir sur la disponibilité des produits de large consommation au cours des deux premières semaines du mois sacré. « Nous n'avons noté aucune pénurie d'un produit alimentaire depuis le début du mois de jeûne », rapporte Hadj Tahar Boulouneou, avant d'évoquer les 600 points de vente provisoires mis en place au niveau national. Une initiative, soutient-il, qui a contribué à assurer la disponibilité et à juguler la hausse des prix. Seulement, observe-t-il, il faudra penser à faire de ces marchés de proximité provisoires des marchés permanents. « Nous avons un grand déficit en ces structures. Nous comptons moins de 2000 marchés tous types confondus sur le territoire national. Or, nous avons besoin d'au moins 1500 autres », signale-t-il, affirmant que la production répond désormais aux besoins du marché en produits alimentaires et en fruits et légumes.

PROJET
D'INTERCONNEXION
ÉLECTRIQUE
**Signature
prochaine d'un
mémoire
entre l'Algérie, la
Tunisie et la Libye**

Un mémorandum d'entente sera signé prochainement entre l'Algérie, la Tunisie et la Libye afin de lancer les études préalables à la réalisation du projet d'interconnexion électrique entre ces trois pays, a annoncé dimanche à Alger un responsable du groupe Sonelgaz. "Nous travaillons sur le projet du corridor électrique qui reliera l'Algérie, la Tunisie et la Libye. Les discussions sont en cours et un mémorandum d'entente sera signé prochainement entre les trois pays pour lancer les études nécessaires à la concrétisation de ce projet", a déclaré Habib Mohamed Lakhdar, directeur des études à Sonelgaz, sur les ondes de la Radio algérienne. Ce projet permettra à Sonelgaz d'ouvrir de nouvelles perspectives pour l'exportation d'électricité vers ces deux pays voisins, a-t-il ajouté. Concernant la coopération avec les pays de l'Afrique, le responsable a souligné que Sonelgaz dispose d'opportunités pour accompagner les pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) dans le domaine de l'électricité. Il a rappelé que le plan de développement stratégique de Sonelgaz consacre un axe majeur à l'expansion internationale, notamment en Afrique, en commençant par les pays voisins. Dans ce cadre, il a indiqué que d'autres domaines de coopération sont également envisagés, notamment l'exportation par Sonelgaz de son savoir-faire en matière d'études d'ingénierie, l'accompagnement dans la réalisation de réseaux de transport de l'électricité et l'exportation d'équipements industriels fabriqués localement. S'agissant de la centrale électrique en cours de réalisation au Niger, don de l'Algérie, il a précisé que, conformément aux décisions des hautes instances de l'État, sa mise en service est prévue avant l'été prochain afin de répondre aux besoins urgents du Niger en électricité, tout en soulignant que cette infrastructure sera installée et mise en service par les équipes de Sonelgaz. Concernant le projet d'interconnexion électrique entre l'Algérie et l'Italie, il a indiqué qu'il s'agit d'un projet "stratégique" pour le pays, rappelant qu'un mémorandum d'entente a été signé en juillet 2024 entre Sonelgaz, Sonatrach et le groupe italien ENI portant réalisation d'études de faisabilité pour ce projet. Ce projet consiste en l'installation d'un câble sous-marin reliant le nord-est de l'Algérie au sud de l'Italie. Il permettra à l'Algérie d'accéder au marché européen de l'électricité via l'Italie, a-t-il expliqué. "Nous sommes actuellement à l'étape de préparation des cahiers des charges en vue du lancement des études nécessaires", a-t-il indiqué.

Les prix du pétrole ont augmenté lundi, les contrats à terme sur les actions américaines ont baissé tandis que ceux sur les actions asiatiques ont augmenté, les investisseurs faisant le point sur la situation contrastée entre les États-Unis et le reste du monde. Les contrats à terme sur le Brent LCOc1 étaient en hausse de 1,06 % à 71,33 dollars le baril, tandis que les contrats à terme sur le brut américain

PNUD
**Renforcer la résilience
de l'Algérie face
aux défis climatiques**

Le PNUD, dans le cadre de son appui au plan national d'adaptation (PNA) de l'Algérie, a récemment mené un atelier de formation crucial à Oran.

Inès B.

Cet atelier, supervisé par l'expert du PNUD, le Pr. Khaled Abbas, a permis de renforcer les compétences des acteurs locaux en matière d'analyse des risques et des vulnérabilités climatiques.

La wilaya d'Oran, particulièrement exposée au stress hydrique, a servi de cas d'étude, favorisant des échanges riches et constructifs entre les participants. "Créer un environnement propice à une meilleure coordination intersectorielle pour l'adaptation au changement climatique. Nous sommes fiers de souligner la participation féminine significative à cet atelier, en parfaite adéquation avec nos objectifs de parité", indique le PNUD Algérie sur sa page officielle Facebook. Cette initiative marque une étape importante vers la mise en œuvre du PNA, contribuant à renforcer la résilience de l'Algérie face aux défis climatiques. Pour rappel, le document de lancement du projet de réalisation du Plan national d'adaptation aux changements climatiques a été signé, en août 2023, à Alger, par les ministères de l'Environnement et des Énergies renouvelables et des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). En avril 2023, l'Algérie a pu obtenir un financement estimé à 3 millions de dollars du Fonds vert pour le climat, « après d'inlassables efforts », car les pays africains trouvent des difficultés pour obtenir des financements extérieurs. Adopté en septembre 2019, le PNC comporte 155 projets, dont 76 relatifs à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et 63 autres relatifs à l'adaptation aux changements climatiques. Durant ces dernières années, le PNUD Algérie a concentré son intervention sur plusieurs priorités nationales : la lutte contre la pauvreté et les inégalités ; la consolidation de l'État de droit et la mise en œuvre d'une gouvernance



locale démocratique, transparente et inclusive ; la lutte contre le changement climatique ; la gestion et la prévention des risques naturels et anthropiques ; l'égalité des genres et la lutte contre la pandémie de Covid-19. Le PNUD en Algérie appuie la mise en œuvre des politiques et stratégies de l'Algérie pour son développement durable, en étroite coopération avec les institutions nationales, les collectivités locales et les associations de la société civile. Les principales stratégies pour le programme de

pays reposent sur le renforcement des capacités, l'analyse fondée sur les faits, l'évaluation des politiques, le plaidoyer, la coordination des stratégies sectorielles, la transversalisation de la problématique hommes-femmes et la mise en œuvre de projets locaux avec la participation de toutes les parties prenantes. Le Programme vise à promouvoir un développement diversifié, résilient et durable en Algérie et un renforcement des capacités d'évaluation des politiques de développement. I. B.

TRANSPORTS

Les nouvelles orientations de Saïd Sayoud

Le ministre des Transports, M. Saïd Sayoud, a présidé, dimanche, une réunion de coordination regroupant les directeurs du Groupe algérien de transport maritime (GATMA), du Groupe des services portuaires (SERPORT), du Groupe de transport terrestre des voyageurs (TRANSTEV) et de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF). Au cours de cette réunion, il a écouté des explications sur l'état d'avancement des opérations de maintenance et de réparation des navires et des wagons, ainsi que

sur l'avancement des travaux de réhabilitation des téléphériques à travers le pays, "Lors de cette réunion, qui s'est déroulée en présence de cadres du ministère, le ministre a donné des orientations pour accélérer les travaux de maintenance et de réhabilitation et respecter les normes de qualité, exhortant à déployer davantage d'efforts et à mobiliser tous les moyens afin de remettre en service les navires, les wagons et les téléphériques dans les délais impartis, en prévision de

la saison estivale 2025» indique un communiqué du ministère.

M. Sayoud a également appelé à accélérer l'acquisition de tous les équipements nécessaires permettant de poursuivre le travail au niveau des ports 24 h/7, exprimant à cette occasion «sa pleine disposition à intervenir pour résoudre les problèmes qui entravent les établissements sectoriels et les empêchent d'atteindre les objectifs fixés», conclut le communiqué. R.E.

Les prix du pétrole augmentent

West Texas Intermediate CLc1 ont également bondi de 1,12 % à 67,94 dollars le baril. "Les tensions géopolitiques réapparaissent", a déclaré Tony Sycamore, analyste de marché chez IG. "Si le pétrole brut dépasse les 68,50 dollars, je pense que cela pourrait vraiment commencer à déclencher une couverture des positions courtes sur le marché, selon Boursorama. Les prix du pétrole ont également été

soutenus par les attentes croissantes d'une reprise de la demande chinoise, après que Pékin a annoncé de nouveaux efforts pour stimuler la consommation dans la deuxième plus grande économie du monde. Le Conseil d'État chinois a dévoilé dimanche une série de mesures, dont l'augmentation des revenus des résidents et la mise en place d'un système de subventions pour la garde d'en-

fants, visant à stimuler la consommation intérieure. Ces mesures ont été prises quelques jours après que le régulateur financier du pays a promis d'assouplir correctement les quotas de crédit à la consommation et les conditions de prêt, car il offre un soutien à long terme pour mettre à disposition des sommes importantes. R.E.

EXTENSION DE SON USINE À ORAN

Stellantis El Djazair accélère la cadence des travaux

Le groupe Stellantis a annoncé l'accélération de l'expansion de son site industriel de Tafraoui (usine Fiat d'Oran), les travaux étant achevés à plus de 70 %.

Inès B.

Stellantis a investi dans des équipements robotiques de pointe, selon un communiqué du groupe, tout en prévoyant d'embaucher des spécialistes dans ce domaine dans les phases à venir et de travailler à leur fournir un programme de formation se déroulant en Algérie et à l'international qui leur permettra d'acquérir des compétences sans précédent dans le pays. Le groupe responsable de l'usine Fiat d'Oran confirme que les travaux d'agrandissement contribueront à augmenter la capacité de production de l'usine et le taux d'intégration locale, ce qui est conforme aux exigences du cahier des charges régissant l'industrie mécanique en Algérie. Dans son plan de développement, et conformément aux exigences du cahier des charges régissant l'activité de construction automobile, Stellantis avait lancé, en mars 2024, les travaux d'extension de l'usine de Tafraoui pour intégrer le ferrage et la peinture. En effet, cette extension permettra d'accroître les capacités de l'usine et de lancer la production en CKD (completely knocked down) des véhicules de la marque Fiat. Pour rappel, l'usine Fiat de Tafraoui a été réalisée en un temps record. Les travaux de réalisation ont débuté en novembre 2022, juste après la signature d'un accord-cadre, en octobre 2022, entre le ministère de l'Industrie et le groupe Stellantis, quatrième constructeur automobile mondial, qui compte 14 marques, dont Fiat. Dès lors,



le groupe Stellantis avait annoncé que les capacités de production de véhicules de l'usine de Tafraoui seraient, dans une première phase, de 60 000 unités/an, avant de passer à 90 000 voitures/an lors de la seconde phase qui doit débuter en 2026. Lors de son inauguration le 11 décembre 2023, le premier responsable du groupe Stellantis de l'époque (il a démissionné depuis peu), Carlos Tavares, avait annoncé une production de 40 000 véhicules la première année, descendue finalement à 24 000 unités, entre Fiat 500 Hybrid et Doblo VU (la version touristique, ou vitrée, entrera en production ce mois-ci). Près

de 1 650 collaborateurs ont rejoint les rangs de l'usine en 2024, bénéficiant de 170 000 heures de formation dispensées en partenariat avec l'Institut national spécialisé de formation professionnelle de Belgaid à Oran. Aussi, des apprentis de 6 autres centres de formation de la région d'Oran ont bénéficié de stages pratiques à l'usine Stellantis de l'époque dans différentes spécialités. Par ailleurs, Stellantis investit activement dans la formation des talents de demain. Elle a lancé, en partenariat avec l'Institut des sciences et techniques appliquées (ISTA) de l'université de technologie d'Oran, le premier master en

alternance en Algérie de «Management des unités de production». Parallèlement, un partenariat avec l'École nationale polytechnique d'Oran (ENPO) a été conclu pour la création d'une filière dédiée à l'industrie mécanique, tout en offrant aux étudiants une expérience pratique au sein de l'usine. Stellantis ambitionne de produire 60 000 véhicules en 2025 et 90 000 en 2026, avec un taux d'intégration visé de plus de 30 %. Ce projet s'inscrit dans la stratégie «Dare Forward 2030», visant à positionner Stellantis en leader de la création de valeur d'ici la fin de la décennie.

I. B.

CACOBATPH lance un nouveau service électronique

La Caisse nationale des congés payés et du chômage-intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (CACOBATPH) a annoncé hier le lancement d'un nouveau service permettant de transmettre en ligne l'engagement d'arrêt de chantier via son portail numérique, «Vos Déclarations», dans le but de simplifier les procédures et d'accélérer les transactions.

La Caisse a expliqué dans un communiqué que ce service permet aux entrepreneurs de soumettre des dossiers d'indemnisation complets sans avoir à se déplacer dans ses bureaux. Ils peuvent déclarer la fermeture de l'atelier par voie électronique, télécharger les documents requis, puis les soumettre directement via la plateforme. Elle les exempte également de soumettre personnellement la «promesse de cessation d'atelier». Cette étape s'inscrit dans le cadre de la stratégie de transformation numérique de la caisse, qui vise à améliorer les services fournis aux travailleurs du bâtiment, des travaux publics et de l'irriga-

tion, notamment face aux conditions climatiques difficiles telles que la pluie, la neige, les vents forts et les températures élevées, qui peuvent entraver la continuité des travaux sur le chantier.

La Caisse nationale des congés payés et du chômage-intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, par abréviation «CACOBATPH», est un établissement doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. La CACOBATPH a été créée par le décret n°97-45 du 26 ramadhan 1417, correspondant au 04 février 1997, pour répondre aux nécessités d'organiser une gestion spécifique des congés payés et des indemnités de chômage-intempéries des secteurs du BTPH.

Placée sous la tutelle du ministère du Travail, de l'emploi et de la Sécurité sociale (site web du ministère), la CACOBATPH est administrée par un conseil d'administration et dirigée par un directeur général. Les principales missions de la CACOBATPH sont : Assurer la gestion des congés payés et du chômage-intem-

péries dont bénéficient les travailleurs relevant des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique. Procéder à l'immatriculation des bénéficiaires et de leurs employeurs. Assurer l'information des bénéficiaires et de leurs employeurs Assurer le recouvrement des cotisations prévues par la législation et la réglementation en vigueur Les usagers de la Caisse sont constitués d'employeurs et de travailleurs exerçant dans le secteur du BTPH. Toutes les entreprises intervenant dans le secteur du BTPH sur tout le territoire national, et ce, quel que soit leur secteur d'appartenance, leur nationalité ou leur nature juridique.

Tous les travailleurs du secteur du BTPH ayant exercé chez un ou plusieurs employeurs durant l'exercice s'étalant du 1^{er} juillet de l'année précédente au 30 juin de l'année en cours. La Caisse détermine l'affiliation de ces travailleurs, indépendamment du contrat de travail qui les lie à leurs employeurs.

I. B.

COMMERCE

Garantir un environnement de consommation juste et durable

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a dévoilé hier une série de mesures prises par son département pour renforcer la sensibilisation des citoyens à la consommation et parvenir à une transition juste vers des modes de vie durables.

Selon un communiqué du ministère, cette déclaration intervient lors de la participation du ministre, au Palais de la Culture à Alger, au forum organisé par le ministère de l'Environnement et de la Qualité de la Vie, sous le titre «Rationalisation de la consommation et valorisation des déchets : opportunités et défis», organisé à l'occasion de la Journée mondiale des droits des consommateurs, le 15 mars, sous le slogan «Une transition juste vers des modes de vie durables».

Au début de son allocution, M. Zitouni a salué les efforts déployés par les différentes parties prenantes pour assurer l'approvisionnement du marché national en produits de grande consommation durant la première moitié du mois sacré du Ramadan. Il a également souligné que «les changements notables dans les habitudes de consommation nécessitent une plus grande responsabilisation des individus en matière de production et de consommation, de préservation des aliments et de lutte contre le gaspillage, garantissant ainsi la durabilité des ressources et le développement économique et social».

Le ministre a souligné qu'une transition juste vers des modes de vie durables est un élément clé pour lutter contre le changement climatique, la perte de biodiversité et la pollution de l'environnement, «qui ne sont plus seulement des problèmes environnementaux, mais sont également devenus des défis économiques et sociaux qui ont un impact sur la vie quotidienne des individus et des communautés». Le ministre a également expliqué que «ces phénomènes provoquent de graves problèmes de santé qui conduisent à des millions de décès prématurés chaque année, ce qui nécessite des efforts concertés pour prendre des mesures législatives et exécutives afin de garantir un environnement de consommation juste et durable».

Dans ce contexte, le ministre a révélé que ses services ont mis en œuvre l'étiquetage alimentaire obligatoire sur les produits alimentaires préemballés pour permettre aux consommateurs de connaître leurs ingrédients et leur valeur nutritionnelle, ainsi que la numérisation des données nutritionnelles liées au sucre ajouté, aux graisses et au sel pour soutenir les politiques nationales de santé.

Le ministère a également lancé une campagne de sensibilisation pour rationaliser la consommation et lutter contre le gaspillage sous le slogan «Ensemble pour un Ramadan sans gaspillage», a ajouté le ministre.

Le ministre a indiqué en outre, selon le communiqué, la nécessité de réduire l'utilisation de matériaux d'emballage en plastique et de les remplacer par des matériaux innovants et respectueux de l'environnement pour garantir la qualité des produits alimentaires tels que les dattes et les fruits frais.

Pour soutenir les efforts dans ce sens, M. Zitouni a expliqué que son département bénéficie de quatre projets de recherche pour améliorer la qualité de vie des consommateurs et évoluer vers des solutions innovantes en collaboration avec des startups.

I. B.

AURÈS

Le marché de Z'kak Souafa, destination préférée des Khenchelis

Le marché populaire de Z'kak Souafa, à Khenchela, l'un des plus anciens de la wilaya, a toujours été, pendant le Ramadhan, la destination favorite de milliers de khenchelis et d'habitants des régions, voire des wilayas voisines.

La forte affluence qui y est observée pendant le mois sacré s'explique par le fait que l'on trouve de tout à Z'kak Souafa : épices, condiments, confiseries traditionnelles et même plats cuisinés qu'il suffira juste de réchauffer et de savourer. L'origine du nom "Z'kak Souafa" (z'kak signifiant allée ou ruelle) remonte, selon M. Chadli Guellil, professeur d'histoire, à l'époque où les lieux avaient été investis (années 1960) par un grand nombre de commerçants originaires de la région d'Oued Souf qui possédaient la plupart des magasins. La disponibilité de toutes les victuailles souhaitées par les acheteurs, le bel achalandage des produits, le sourire des commerçants et les prix raisonnables pratiqués ont fait des échoppes tenues par les "Souafa" les boutiques favorites malgré l'arrivée de commerçants des wilayas de Jijel, Ghardaïa, d'Oum El Bouaghi et même de la région de Djerba, en Tunisie. Déjà animé durant toute l'année, Z'kak Souafa devient une véritable foire fourmillante lorsqu'arrive le mois du jeûne. Une cohue dont les clients s'accommodent sans trop de difficultés, même s'il faut souvent jouer des coudes pour se frayer un passage. Il faut dire que le jeu en vaut la chandelle, surtout devant les spectacles qui ravissent les yeux (fruits exposés avec art, viandes agrémentées de branches d'herbes comme le persil ou le coriandre) ou font saliver comme ces irrésistibles effluves de Z'labiya, de Qalb Ellouz, de Bouzellouf m'hammar (tête d'agneau rôtie), de M'loukhia (corète) ou de Gnawiya (gambons). Les visiteurs se pressent également pour se payer des plats prêts à consommer, comme les poulets à la broche et les lapins rôtis au charbon de bois, ainsi que



du lait et ses dérivés dont le célèbre fromage Bouhezza propre à la région. Youstri Nsighaoui, un client rencontré par l'APS au cœur de Z'kak Souafa, soutient que c'est ici que l'on trouve les meilleurs "Ker'ine" (pieds de veau), tandis que son ami, Ferhat Hakkas, avoue n'être là "que pour

se tremper dans l'ambiance si particulière du mois sacré". Pendant le Ramadhan, les commerçants de Z'kak Souafa commencent à préparer leurs marchandises dès les premières heures de la matinée et à "travailler" leur étalage pour qu'il soit le plus tentant possible. Et c'est générale-

ment après la prière du Dhor que les lieux s'animent et se mettent à "grouiller" en particulier lorsque les conditions climatiques sont propices à une sortie. A l'approche de l'Iftar, l'activité commerciale et les allées et venues des clients atteignent leur paroxysme.

SOURCE DE REVENUS POUR DE NOMBREUSES FAMILLES

Ce marché bruyant et haut en couleurs n'est pas seulement une source de revenus pour les centaines de familles de Khenchela qui en vivent. C'est aussi une aubaine pour ces nombreux jeunes vendeurs saisonniers qui profitent du mois sacré pour y exposer toutes sortes de victuailles (diouls de bourek, galette...) Tout en promouvant l'activité commerciale, le marché contribue aussi, à bien des égards, à la préservation du patrimoine culinaire de la région. Hicham Bellaâ, par exemple, profite de l'espace qu'il s'est procuré sur le trottoir pour écouler des plats cuisinés traditionnels que beaucoup de clients s'arrachent en raison de leur saveur et du soin apporté à leur préparation. Malgré les prix élevés de certains produits de consommation dans les différents espaces commerciaux, durant le mois sacré du Ramadhan, Z'kak Souafa de Khenchela reste un symbole du commerce traditionnel, alliant diversité des produits, prix compétitifs et ambiance particulière. Et c'est tout cela qui en fait une destination incontournable, tellement prisée par les habitants de la ville de Khenchela et des régions voisines.

TOMBÉ EN MARTYR LE 16 MARS 1962 SKIKDA SE SOUVIENT DE GOUISSEM ABDELHAK

La wilaya de Skikda a commémoré, dimanche, le 63^{ème} anniversaire de la mort du Chahid Gouisseem Abdelhak (1931-1962), tombé en martyr le 16 mars 1962 lors d'un bombardement de l'aviation française dans la région d'El Aifat. La cérémonie commémorative s'est déroulée dans la commune d'Ain Zouit (ouest de Skikda), en présence de membres de la famille révolutionnaire, de jeunes des Scouts musulmans algériens (SMA) et de nombreux citoyens qui se sont recueillis à la mémoire des Martyrs après le dépôt d'une gerbe de fleurs au pied de la stèle dédiée aux Chouhada, la levée des couleurs et l'exécution de l'hymne national. Né le 24 mai 1931 à Collo, dans une famille modeste, Gouisseem Abdelhak, qui a montré dès son jeune âge un excellent niveau scolaire, a poursuivi des études secondaires à Skikda tout en intégrant les rangs des SMA dont il était devenu un membre éminent. Au déclenchement de la glorieuse Révolution, en 1954, le Martyr a été chargé de l'organisation des étudiants algériens au lycée technique de Constantine, ville où il a travaillé et occupé plusieurs postes importants dont celui de responsable militaire au niveau d'une zone, puis de commandant de zone avec le grade de capitaine, participant ainsi à plusieurs batailles. Amar Yahia (89 ans) raconte le dernier jour de la vie du Martyr Gouisseem Abdelhak : "j'ai rencontré le Martyr au moment où il se dirigeait, avec un certain nombre de Moudjahidine, vers Collo pour assister à une réunion au lieu-dit El Aifat, lorsque lui et ses compagnons furent pris dans un bombardement de l'armée coloniale". Le vieil homme se souvient que Gouisseem Abdelhak fut le premier à tomber en martyr.

PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA
DAIRA D'OULED DERRADJ
COMMUNE D'OULED DERRADJ
N.I.F: 096328049072025

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 de décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et suite à l'avis d'appel d'offre avec exigence de capacités minimales N°01/2025 paru dans les journaux (EL WAKAYIE) et (L'EXPRESS) du 19/02/2025) et dans le BOMOP.

Le président de l'APC d'Ouled derradj informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé qu'à l'issue de la procédure d'évaluation des offres (P.V n° 06/2025 du 03/03/2025/Commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres- séance d'évaluation) l'attribution provisoirement des projets dans le cadre (ADSEC 2025) comme suit:

N°	Nom de projet	Entreprise	Montant	Délais	Points	N.I.F	Observations
Aménagement et Asphalte. Lot: Réalisation.							
01	Lot N° 01: Aménagement et Asphalte de l'entrée EST de la ville de Salman -2 ^{ème} Tranche- Lot: Réalisation.	Entreprise TPH KAICHE Miloud M'sila	19,020,960.00 DA	Trois (03) Mois	97,50	161282800006151	Moins-disant parmi les offres pré-qualifiées.
02	Lot N° 02: Asphalte et Aménagement ancien cité à DJORF-1 ^{ère} Tranche- Lot: Réalisation.	Entreprise TPH GHEDIFA Slimane M'sila	18,130,744.80 DA	Trois (03) Mois	95,50	16728090016915202800	Moins-disant parmi les offres pré-qualifiées.

En application de l'article 56 de la loi n° 23/12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de Mr : Président de la commission communale des marchés dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publications du présent avis dans le BOMOP ou les journaux se dessus.

Les autres soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière: Sont inviter à se rapprocher de bureau du marché au plus tard trois(3) jours à compter de la première publications du présent avis pour leur communiquer ces résultats par écrit.

VIEILLE VILLE DE NEDROMA

Le Plan de sauvegarde et de mise en valeur approuvé par arrêté interministériel

L'arrêté interministériel portant approbation du Plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de la vieille ville de Nedroma, cité historique de la wilaya de Tlemcen, a été publié au Journal officiel n°15. L'arrêté, signé par les ministres de la Culture et des Arts, de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'Aménagement du territoire ainsi que de l'Environnement et de la Qualité de la vie, en application des dispositions de la Loi n° 98-04 relative à la protection du patrimoine culturel, approuve le plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de la vieille ville de Nedroma. Le plan, mis à la disposition du public durant les 30 jours qui suivent la publication du présent arrêté, peut être consulté au niveau du siège de la commune de Nedroma et au niveau du siège de l'Agence nationale des secteurs sauvegardés (ANSS), stipule cet arrêté. L'Agence veille au suivi de la mise en œuvre de ce plan de sauvegarde et de concertation avec le président de l'Assemblée populaire communale de Nedroma et toutes les autorités et parties concernées, selon les termes de l'article 6 de cet arrêté. Le ministère de la Culture et des Arts a souligné, dans un communiqué, que l'approbation du plan de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de la vieille ville de Nedroma, vient «renforcer les efforts de l'Etat algérien dans la protection du patrimoine». Elle constitue aussi une «étape importante» dans le processus de préservation des sites historiques de la wilaya de Tlemcen. «La vieille ville de Nedroma dispose de nombreux monuments historiques alliant authenticité et modernité et demeure un «témoin vivant d'une civilisation islamique ancienne», a souligné le ministère, notant que ce plan de sauvegarde «répond au besoin urgent» de préserver un patrimoine «unique», partie intégrante de l'identité algérienne. «Le ministère de la Culture et des Arts poursuit ses efforts pour inscrire la vieille ville de Nedroma, dans la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco», a relevé le ministère, qualifiant cette approbation du Plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de la vieille Nedroma d'«étape juridique fondamentale» devant renforcer le statut de Nedroma comme un des secteurs sauvegardés les plus importants en Algérie qui contribuera à «consolider sa valeur historique et culturelle».

CONSTANTINE

8 blessés dans un accident de la route près de Hamma Bouziane

8 personnes ont été blessées dans un accident de la route, survenu au niveau de la zone d'habitation Draa Benchaoui, dans la commune de Hamma Bouziane (wilaya de Constantine), a-t-on appris lundi auprès de la direction de la Protection civile. Une collision entre 2 véhicules de tourisme est survenue dans la nuit de dimanche à lundi, causant des blessures à 8 personnes âgées entre 18 et 30 ans, a indiqué la cellule d'information et de

communication de ce corps constitué. Les victimes blessées ont bénéficié des premiers secours sur place avant d'être évacuées vers le service des urgences médicales de l'Etablissement public hospitalier (EPH) de la commune de Didouche Mourad, a-t-on ajouté. Une enquête a été diligentée par les services de sécurité territorialement compétents pour déterminer les causes et les circonstances exactes de cet accident.

INSOMNIES

Quelle alimentation pour favoriser le sommeil ?

De plus en plus de personnes souffrent d'insomnies. Et si l'alimentation en était responsable ? C'est ce que soulignent les nutritionnistes et les experts du sommeil. Certains aliments possèdent des propriétés naturelles favorisant l'endormissement et un sommeil de qualité.



Si bien dormir est essentiel pour une bonne santé mentale et physique, il est de plus en plus fréquent de voir des gens souffrir d'insomnie. Le stress, une situation professionnelle compliquée, des troubles émotionnels ou encore une digestion difficile peuvent parfois entraîner des troubles du sommeil qui peuvent devenir chroniques et transformer nos nuits en véritable enfer. Les habitudes alimentaires contribuent également à améliorer le sommeil. Il est bien connu qu'un café serré avalé en fin de journée peut causer quelques difficultés à s'endormir, toutefois les repas copieux et la composition des mets sont susceptibles d'influer sur la durée et la qualité du sommeil. Soigner son microbiote est aussi un moyen de mieux dormir. Selon une étude récente publiée dans la revue Nature menée par des chercheurs de l'Institut de la santé mentale de l'université de Pékin, la qualité de notre microbiote aurait une influence sur la qualité du sommeil. L'équipe de scientifique a ainsi démontré par ses travaux menés sur des souris auxquelles ils ont transplanté le microbiote de bons dormeurs et celui de personnes insomniaques. Les chercheurs ont ainsi découvert

que le microbiote des insomniaques présentait un déficit en butyrate, un acide gras à chaîne courte issu de la fermentation des fibres alimentaires et qui aurait la faculté de favoriser l'endormissement. « Ces résultats révèlent le rôle causal des voies métaboliques microbiennes dans la modulation des comportements de type insomniaque, suggérant des stratégies thérapeutiques potentielles pour traiter les troubles du sommeil », concluent les auteurs.

SOIGNER SON ASSIETTE ET SON MICROBIOTE

Les experts recommandent ainsi de stimuler la qualité de son microbiote en soignant la composition de son assiette. Il est préconisé de manger des aliments riches en fibres, tels que les pommes, les fruits rouges ou encore les légumineuses, qui viendront nourrir le microbiote et faciliter l'endormissement. Dîner trop tard et trop riche est déconseillé car l'organisme a besoin de deux à trois heures pour digérer le repas ce qui peut générer un inconfort digestif avec ballonnements et brûlures d'estomac, et une élévation de la température du corps, nuisible au sommeil.

L'idéal est de manger deux heures à trois heures avant le coucher, afin de nourrir le

cerveau, plutôt actif durant la phase de sommeil paradoxal – celle des rêves. Selon les experts du sommeil et de la nutrition, certains aliments possèdent des propriétés naturelles favorisant l'endormissement et un sommeil de qualité. Parmi eux, on retrouve ceux qui contribuent à la production de mélatonine, l'hormone du sommeil. C'est le cas des bananes, des amandes, des noix et des graines oléagineuses.

Les protéines animales, notamment la volaille et le poisson, participent également à ce processus en apportant du tryptophane, un acide aminé essentiel à la synthèse de la mélatonine. Minéral qui permet de relaxer les muscles, le magnésium joue aussi un rôle clé dans la détente du système nerveux. Présent dans le chocolat noir, les céréales complètes comme le riz, le quinoa, l'orge, ainsi que dans les légumineuses, les fruits secs, les dattes et la banane, ce minéral aide à réduire le stress et à favoriser la relaxation avant le coucher. L'organisme a besoin de glucides, de fibres et de protéines pour assurer une bonne récupération. Le contenu de l'assiette est donc important. Des légumes, une source de féculents et une protéine légère (poisson, œuf ou légumi-

neuses) permet d'éviter les carences et de soutenir les fonctions cérébrales et digestives pendant la nuit.

Les glucides lents faciliteront la vie du cerveau durant le sommeil paradoxal et éviteront à l'organisme de « puiser dans ses réserves au lieu de dormir ». Ces féculents favoriseront aussi la production de sérotonine. Ce neurotransmetteur intervient dans la sécrétion de la mélatonine, l'hormone qui régule notre sommeil. Parmi les aliments qui améliorent le sommeil, on retrouve les noix et les légumineuses telles que les lentilles et les haricots. Riches en tryptophane, ces aliments sont de véritables sources de mélatonine. La consommation de bananes est vivement conseillée chez les personnes en manque de sommeil réparateur. En plus d'être une grande source de magnésium, ce fruit contient également de la tryptophane, essentielle pour bien dormir.

Les noix sont une source de mélatonine. Les noix de cajou, en particulier, sont riches en tryptophane, précurseur de la sérotonine, et donc, de la mélatonine. La consommation des graines de chia, de citrouille et de tournesol fournit un apport en magnésium à l'organisme.

Le tryptophane (que le corps ne peut fabriquer) est contenu dans les protéines de lait. Les produits laitiers contiennent cet acide aminé de manière conséquente. Le corps met environ une heure à assimiler cet élément.

Consommer un bon verre de lait chaud, une heure avant le coucher est un excellent moyen de trouver le sommeil. Toutefois, la viande rouge est à éviter, car si elle renferme bien du tryptophane, elle comporte aussi de la tyrosine, un acide aminé précurseur de la dopamine, l'hormone du plaisir mais aussi de l'éveil.

A.B.

UNE SUBSTANCE POTENTIELLEMENT CANCÉRIGÈNE

La Roche-Posay rappelle des crèmes aux Etats-Unis à cause de traces de benzène

La marque de produits de beauté française La Roche-Posay, propriété du groupe L'Oréal, a annoncé lundi le rappel aux Etats-Unis d'un lot de crème contre l'acné contenant des traces de benzène en assurant que cela ne présentait pas de risque pour la santé. *

«Des tests récents ont révélé des traces minimales de benzène dans un lot du produit contre l'acné Effaclar Duo, a précisé l'entreprise dans un

message transmis à l'AFP après une dépêche de l'agence Bloomberg.

LE BENZÈNE EST UN PRODUIT CANCÉROGÈNE.

«Bien que ces traces ne présentent pas de risque sanitaire», le groupe a «décidé de manière proactive de retirer du commerce les quelques produits restants de la formule actuelle d'Effaclar Duo», a réagi la marque La Roche-Posay. Cette décision

a été prise «en étroite coordination avec la FDA», l'agence de santé américaine, car «la sécurité des produits est notre priorité absolue», a souligné La Roche-Posay. Cela «permet également une transition en douceur vers (la) nouvelle formule améliorée Effaclar Duo, qui est en cours de développement depuis 2024 et sera bientôt disponible pour les consommateurs», a ajouté la marque.

GUERRE EN UKRAINE

Donald Trump et Vladimir Poutine devraient s'entretenir ce mardi

Le 47e président américain tente d'obtenir le soutien de la Russie pour un cessez-le-feu provisoire de 30 jours et l'arrêt des combats que l'Ukraine a accepté la semaine dernière.



Le président américain Donald Trump a annoncé son intention de s'entretenir ce mardi avec le président russe Vladimir Poutine afin de discuter de la fin de la guerre en Ukraine, après des entretiens entre responsables américains et russes à Moscou. «Nous voulons voir si nous pouvons mettre fin à cette guerre», a déclaré Trump aux journalistes à bord d'Air Force One, lors d'un vol de retour tardif vers la région de Washington depuis la Floride.

«Peut-être que nous le pourrions, peut-être pas, mais je pense que nous avons de très bonnes chances.»

«Je m'entretenirai avec le président Poutine mardi.» Beaucoup de travail a été accompli ce week-end. Trump tente d'obtenir le soutien du président russe pour une proposition de cessez-le-feu de 30 jours acceptée par l'Ukraine la semaine dernière.

«Nous parlerons de terres. Nous parlerons de centrales électriques», affirme Donald Trump, ajoutant que les négociateurs avaient déjà discuté de la «réparti-

tion de certains actifs». Lors d'interventions distinctes dans des émissions télévisées dominicales aux États-Unis, Witkoff, le secrétaire d'État Marco Rubio et le conseiller à la sécurité nationale de Trump, Mike Waltz, ont souligné qu'il restait des défis à relever avant que la Russie n'accepte un cessez-le-feu, et encore moins une résolution pacifique définitive de la guerre. La Russie annonce qu'elle compte insister pour que l'Ukraine ne rejoigne par l'OTAN pour qu'un traité de paix soit signé, selon les propos du vice-ministre russe des Affaires étrangères, Alexandre Grouchko. «Si nous discutons d'une résolution pacifique du conflit ukrainien, alors il devra certainement y avoir un contour externe», a déclaré celui-ci dans un entretien au journal russe Izvestia, cité par l'agence de presse d'Etat russe Tass. «Nous allons insister que les garanties concrètes de sécurité fassent partie de cet accord.» Les deux camps ont poursuivi leurs échanges de frappes aériennes intensives tout au long du week-end.

Les États-Unis se retirent du centre international chargé d'enquêter sur la Russie

D'autre part les États-Unis ont décidé de se retirer du soi-disant centre international chargé des poursuites pour les actions commises par la Russie (ICPA) au cours de l'opération militaire spéciale en Ukraine. C'est ce que rapporte le New York Times.

D'après la publication, les employés du ministère américain de la Justice ont déjà informé leurs homologues européens à ce sujet. Washington annoncera officiellement la décision aujourd'hui, selon les sources du journal.

Les États-Unis avaient rejoint ce centre en novembre 2023 sous le président Joe Biden. L'administration Trump explique ce retrait par la nécessité de mieux répartir les dépenses gouvernementales, ont indiqué les sources du journal.

Ainsi, le ministère américain de la Justice réduit également le champ de coopération avec l'Ukraine sur la question des enquêtes sur les actions de la Russie.

A PARTIR DU 2 AVRIL

Washington taxe les importations sans exempter l'acier et l'aluminium

Le président américain Donald Trump a déclaré que son administration prévoyait toujours d'imposer des droits de douane égaux à ceux imposés par d'autres pays sur les importations de produits américains.

Comme il l'a indiqué aux journalistes du pool de la Maison-Blanche, il ne prévoit pas d'en exempter l'acier et l'aluminium.

«Ils seront réciproques. C'est-à-dire que s'ils nous les imposent, nous allons les leur imposer. C'est simple», a-t-il expliqué et «Nous avons déjà perçu beaucoup de milliards de dollars et d'importants fonds vont affluer à partir du 2 avril», a ajouté le locataire de la Maison-Blanche. «Je l'aurais fait le 1er avril, mais vous savez bien quel jour est le 1er avril», a-t-il rappelé.

Les journalistes l'ont demandé de préciser si les exemp-

tions étaient prévues pour l'acier et l'aluminium. «Non, je n'ai pas l'intention de le faire», y a répondu le dirigeant américain.

Rappelant que Trump avait à

plusieurs reprises déclaré que son administration se tiendrait au principe de la réciprocité en ce qui concerne le commerce international.

Le 10 avril, le président amé-

ricain avait ordonné d'imposer des droits de douane de 25% sur toutes les importations d'acier et d'aluminium. Ces droits étaient entrés en vigueur le 12 mars.

SELON LA COLOMBIE

Un placement sur liste noire américaine serait une opportunité pour le trafic de drogue

Le nouveau ministre colombien de la Défense a mis en garde dimanche l'administration Trump quant à une inscription de son pays sur liste noire pour n'avoir pas réussi à freiner les exportations de drogue, affirmant que cette décision entraînerait l'arrivée d'encre plus de cocaïne aux États-Unis. Pour Pedro Sanchez, une éventuelle rupture des relations et de la coopération entre les deux pays serait «une opportunité pour le trafic de drogue». Washington étudie actuellement la possibilité de décertifier la Colombie en tant que partenaire dans la lutte contre la drogue, une décision qui pourrait tarir l'aide américaine de plusieurs cen-

taines de millions de dollars allouée au pays. Une telle désertification signifierait pour la Colombie de perdre tout simplement la capacité de contenir la menace posée par le trafic de drogue, a mis en garde Sanchez.

Ne pas pouvoir la contenir irait à l'encontre des intérêts des États-Unis. En effet, davantage de cocaïne y affluerait et les États-Unis ne seraient ni plus forts, ni plus prospères, ni plus sûrs, a-t-il souligné. Sanchez, qui a pris ses fonctions début mars, a par ailleurs assuré que les autorités entendaient combattre avec toutes les forces de l'État la guérilla de l'Armée de Libération Nationale (ELN), que Bogota accuse d'être au service du cartel de

Sinaloa. Il s'est également engagé à reprendre le contrôle d'une région de plantation de coca du sud du pays contrôlée par l'Estado Mayor Central, issu de la guérilla des Farc. Dans le combat contre la drogue, «nous devons faire beaucoup de sacrifices, il y aura des larmes, mais au final nous allons y parvenir, a-t-il assuré. Trump a adopté une position très dure à l'égard des drogues qui entrent aux États-Unis via le Mexique et le Canada et frappé les deux pays de droits de douane en représailles. L'inscription de la Colombie sur liste noire mettrait en péril près d'un demi-milliard de dollars de financement américain annuel.

GOUVERNEMENT BRITANNIQUE

Un plan d'action pour réduire la bureaucratie

Le gouvernement britannique, lancé dans une croisade pour réduire la «bureaucratie», va annoncer lundi ses plans d'allègement des formalités administratives pour les entreprises, dans le but de stimuler une croissance économique à la peine. La ministre des Finances Rachel Reeves a convoqué à Downing Street plusieurs organismes de régulation du secteur financier ou environnemental, exposés à des réorganisations et appelés à assouplir certaines réglementations. Cette réunion intervient quelques jours après l'annonce de la suppression du NHS England, qui gérait les services du système de santé en Angleterre. Celle-ci permettra d'économiser des centaines de millions de livres par an, a indiqué le Premier ministre Keir Starmer, mais entraînera aussi la suppression de milliers de postes. Parmi les huit organismes reçus lundi figurent l'Agence pour l'environnement ou encore l'autorité britannique des marchés (FCA). «En réduisant la bureaucratie et en créant un système plus efficace, nous stimulerons l'investissement, créerons des emplois et mettrons plus d'argent dans les poches des travailleurs», a déclaré Rachel Reeves dans un communiqué. Son objectif est de réduire d'un quart le coût des formalités administratives des entreprises, sans échéance précise, avec une soixantaine de mesures très variées. Elles doivent permettre, par exemple, d'accélérer la mise sur le marché de nouveaux médicaments, ou de tester plus facilement la livraison par drone. Des directives environnementales sur la protection des habitats des chauve-souris vont être «simplifiées», pour éviter de bloquer la construction de nouveaux logements et infrastructures essentielles. Après le NHS England, d'autres régulateurs du secteur médical vont être supprimés dans les prochains mois, a indiqué dimanche sur la chaîne Sky News le ministre de la Santé, Wes Streeting. Le gouvernement travailliste de Keir Starmer a fait de la croissance sa priorité, mais celle-ci ne décolle pas depuis son arrivée au pouvoir en juillet. Elle s'affiche en recul de 0,1% en janvier, selon les chiffres publiés vendredi. L'exécutif devrait faire cette semaine des annonces redoutées sur de potentielles coupes drastiques dans les dépenses de l'État.

EQUIPE NATIONALE

Bennacer serait remplacé par Nair

Marouane A.

Le milieu de terrain de l'OM et de l'EN, Ismaïl Bennacer, souffrant d'une contracture musculaire, devrait être absent pour les matchs de la sélection face au Botswana et le Mozambique, respectivement. Le sélectionneur national ne veut pas, en effet, prendre de risque avec lui et c'est pour cela que son forfait pour ce rendez-vous de mars, pour le compte des éliminatoires du Mondial 2026, est déclaré.

Il est vrai que c'est un autre coup dur pour les Verts, qui enregistrent l'absence déjà de nombreux joueurs, entre autres, Aouar, Zerrouki, Tougaï et Bounedjah, tous blessés. Il faut savoir aussi que Bennacer n'a pas pu jouer le classico du championnat de France face au PSG, ce qui démontre que sa blessure est sérieuse. Petkovic a donc, prévu de le remplacer par un autre élément, et pas forcément un milieu de terrain.

Malgré le fait que Yacine Titraoui et Haris Belkebla soient dans une excellente forme, le coach de l'EN ne pense pas à leur faire appel, étant donné qu'ils ne sont pas sur la liste élargie de 50 joueurs, dans laquelle il devrait puiser des éléments qui pourraient remplacer d'éventuels forfaits de dernière minute. Selon des sources proches de l'En Avant Guingamp, il se pourrait que Sohaib Nair, défenseur central révélation de la saison en Ligue

2, qui devrait être finalement appelé. Le joueur s'est illustré ces dernières semaines et pourrait connaître sa première convocation avec les Verts.

Toutefois, avant toute confirmation, il faudra attendre l'annonce officielle de la FAF concernant le forfait d'Ismaïl Bennacer et le choix de son potentiel remplaçant.

En attendant, les spéculations vont bon train sur les choix du sélectionneur Petkovic, qui pourrait réserver quelques surprises.

GOUIRI ARRIVE AVEC UNE EXCELLENTE FORME

L'attaquant des Verts, Amine Gouiri arrive en sélection avec une excellente forme, lui qui a signé une autre belle performance face au PSG malgré la défaite de son équipe. Ainsi, celui-ci a inscrit son septième but de la saison, et a réduit la marque dans ce classico du championnat français, qui était difficile pour son équipe, en raison de la différence dans le budget et dans les effectifs.

L'Algérien a profité d'une erreur défensive du PSG pour voir Rabiot déborder et lui remiser en retrait. Gouiri, à bout portant, fusille les deux défenseurs adverses pour permettre aux siens de recoller (2-1). En 7 rencontres, Gouiri a été décisif 7 fois en autant de rencontres avec l'OM, avec déjà 4 buts et 3 passes décisives (pour un total de 7 buts et 5 passes décisives cette saison, en comp-



tant la première partie disputée à Rennes). Par ailleurs, les éloges continuent d'affluer pour ce joueur qui semble avoir réussi à faire l'unanimité autour de lui. Ainsi, William Saliba, défenseur d'Arsenal et ancien joueur de l'OM, a tenu à saluer le talent

et la progression de l'attaquant algérien, qui s'impose comme une pièce maîtresse du club phocéen. Interrogé par Téléfoot, Saliba n'a pas tari d'éloges sur son ancien coéquipier en sélection espoirs française : "C'est un mec qui peut combiner, drib-

bler, marquer, qui est costaud, c'est un joueur complet (...) Le voir à l'OM, ça fait plaisir car il pourra exploser là-bas." Une déclaration qui met en avant la polyvalence de Gouiri, un atout majeur pour l'attaque marseillaise. **M.A.**

ELIMINATOIRES MONDIAL FÉMININ (U17) / 2E TOUR RETOUR

L'EN bat le Botswana et se qualifie au 3e tour

La sélection algérienne féminine U17 de football, s'est qualifiée au troisième et dernier tour des éliminatoires de la Coupe du monde 2025 de la catégorie, grâce à sa large victoire face au Botswana (4-0, mi-temps 2-0), lors du deuxième tour retour, disputé dimanche soir au stade -Mustapha Tchaker- de Blida. Les buts de cette rencontre ont été inscrits par Rebahi (22), Sehoul (41 et 86) et Iskounene (74). Lors du match aller, les Algériennes se sont été inclinées (1-2) samedi dernier à Francistown. Pour rappel, la sélection algérienne avait validé son billet pour ce deuxième tour des éliminatoires aux dépens de son homologue tunisienne, qu'elle avait éliminée en janvier dernier : 1-0 à l'aller et 0-0 au retour. Le troisième et dernier tour de ces éliminatoires de la Coupe du monde féminine des U17, aura lieu en avril prochain, avec des matchs "aller" prévus les 18, 19 et 20 avril, alors que les matchs "retour" se joueront les 25, 26 et 27 du même mois.

EN A'

La première liste de Bougherra est tombée

Madjid Bougherra de retour à la tête de l'Equipe Nationale A' a dévoilé sa liste de joueurs sélectionnés pour la prochaine trêve internationale. Du 17 au 24 mars, l'Equipe Nationale A', composée de joueurs évoluant en Algérie, se retrouvera pour un stage en présence de Madjid Bougherra, redevenu depuis sélectionneur. Parmi ces noms, beaucoup de jeunes joueurs appelés à devenir des éléments importants dans les années à

venir sont présents, comme Boualia ou Boulbina. On notera également l'absence d'Aymen Mahious, qui peut s'expliquer par le fait qu'il ne soit que prêté au CRB. **R.S.**

LISTE DE L'EN A' :

Gardiens de but : Benbot (USMA), Ramdane (MCAQ), Bouhalfaya (CSC), Bousder (ESS).

Défenseurs : Hamidi (JSK), Helaimia

(MCA), Kedad(CRB), Ghezala (MCA), Boudrama (CSC), Azzi(USMA), Chaâbi (ESS), Khacef (CRB), Khelif (MCA).

Milieux de terrain : Boukerchaoui (CRB), Bouras (MCA), Benghit (CRB), Benkhemassa (MCA), Boudjamaâ (JSK), Bouchama (ESS), Dib (CSC).

Attaquants : Merghem (USMA), Boualia (JSK), Akhrib (JSK), Naïdji (MCA), Berkane (JSK), Bayazid (MCA), Boulbina (PAC), Meziane (CRB).

AFFAIRE MBR-USMH

Une séance de réconciliation s'est tenue à Ouargla

Une séance de réconciliation entre des dirigeants de Moustakbal Baladiat Rouissat (MBR) et leurs homologues de l'USM El Harrach, s'est tenue avant-hier soir, à Ouargla, pour amener les deux parties à oublier ce qui s'est passé entre les deux formations lors du match annulé et qui devait se dérouler au stade du

18 février d'Ouargla. Ainsi, de nombreuses décisions ont été prises après cette rencontre, à commencer par l'abandon des poursuites judiciaires entre les deux clubs, tout en renouvelant la confiance en les instances sportives qui statueront équitablement sur cette affaire. Les dirigeants ont appelé aussi à

relâcher les supporters arrêtés lors des incidents qui se sont déroulés à Ouargla. Cette rencontre a vu la présence du président de Rouissat, Bensaci Laroussi, et son homologue de l'USMH, Sofiane Touahria ainsi que ses proches collaborateurs et qui se sont déplacés à bord d'un avion spécial d'Alger. **M.A.**

LIGUE 1 MOBILIS (20E JOURNÉE)

Le CRB et l'USMA se neutralisent, l'USB lanterne rouge

Le derby algérois entre le CR Belouizdad et l'USM Alger s'est terminé sans vainqueur ni vaincu dimanche soir (1-1) au stade Nelson Mandela (Baraki), faisant les bonnes affaires du MC Alger, qui garde ses distances (7 points) sur ses poursuivants, même s'il a été accroché la veille "at home" par la formation de l'USM Khenchela (2-2), alors que Biskra reste scotchée à la dernière place.

Le match CRB-USMA, qui s'est terminé par un "draw" plus ou moins équitable, a

été de bonne facture et donné des sensations aux nombreux supporters des deux clubs, qui ont assisté à une plaisante confrontation. Contre le cours du jeu et au moment d'un début d'ascendant en seconde période des Belouizdadis, ce sont les "Rouge et Noir" qui ont ouvert le score à la 65ème par Benzaza par une frappe à ras de terre dans les 18 mètres, alors que le CRB a égalisé 8 minutes plus tard (73ème) par l'inévitable Mahious. Pour les deux équipes, tout était à refaire,

et le match a augmenté en intensité, mais sans que l'une ou l'autre équipe ne parvienne à aggraver le score en dépit d'une terrible pression du CRB dans les dix dernières minutes du match. Le match nul n'arrange pas les deux équipes, qui restent loin du leader, le MC Alger : le CRB a raté une belle occasion de réduire l'écart de sept points qui le séparent du Mouloudia, alors que l'USMA n'en a pas profité pour battre le CRB pour lui chiper la seconde place du podium.

ESPAGNE

Le Barça réussit une folle remontada face à l'Atlético

Mené 2-0 à la 70e minute de jeu sur la pelouse du Metropolitano, le FC Barcelone a signé une remontada express en douchant l'Atlético Madrid sur le fil (4-2), dimanche dans le choc au sommet de la Liga, et conservé sa première place devant le Real.



Vainqueur dans la douleur sur une frappe déviée de son prodige Lamine Yamal à la 92e minute (3-2) et un quatrième but de Ferran Torres à la 98e (4-2), le Barça (1er, 60 points) frappe un grand coup en repoussant l'Atlético (3e, 56 points) à quatre longueurs et reste idéalement placé dans la course au titre, à égalité de points avec le Real (2e, 60 points) mais un match en retard face à Osasuna. Les Catalans sont revenus de nulle part pour conserver leur destin entre leurs mains et prolonger la semaine noire de l'Atlético, qui

n'a toujours pas digéré son élimination cruelle en huitième de finale de la Ligue des champions face à son rival madrilène aux tirs au but (1-0, 4-2 t.a.b.). Tout s'est emballé à une vingtaine de minutes de la fin du temps

réglementaire, lorsque le colosse norvégien Alexander Sorloth, déjà bourreau du Barça à l'aller (2-1), a pensé avoir donné la victoire aux siens (70e), en confirmant l'avantage donné par l'Argentin Julian Alvarez en

fin de première période (45e). Les Colchoneros, en tête avec de la réussite, ont alors semblé payer leurs énormes efforts de la semaine et ont totalement craqué physiquement, en encaissant quatre buts, inscrits par l'inévitable Robert Lewandowski (72e), le supersub espagnol Ferran Torres, auteur d'un improbable doublé (78e, 90e+8) et le prodige Lamine Yamal (90e+2). Les hommes d'Hansi Flick, qui ont frôlé la correction, demeurent toujours invaincus en 18 matchs disputés en 2025 et passeront la trêve internationale en tête du championnat, avant de se rendre à nouveau au Metropolitano le 2 avril en demi-finale retour de la Coupe du Roi.

SIMEONE : "LE BARÇA EST LA MEILLEURE ÉQUIPE DE LIGA"

L'entraîneur de l'Atlético, Diego Simeone, a loué le jeu du Barça après la folle remontada des Catalans sur le terrain de son équipe qui menait 2-0 à la 70e avant de s'incliner (2-4). Selon l'Argentin, Barcelone Barça est

"la meilleure équipe de Liga, celle qui joue le meilleur football" et avait désormais "un avantage important" dans la course au titre. Il a regretté que ses hommes aient mal géré la fin de match alors que le club catalan poussait pour revenir: "On a mal défendu sur leur temps fort. Lewandowski a marqué un "golazo" et les doutes sont apparus. On avait besoin d'être solide, d'être forts pour résister à ces grands joueurs qui ont joué le tout ou rien. Mais on n'a pas pu rester fort, ni répondre en contre et transformer nos occasions", a-t-il résumé. Cette défaite, la deuxième en une semaine après l'élimination cruelle en huitième de finale de Ligue des champions face au Real aux tirs au but mercredi ne doit cependant rien "à la chance", selon le coach argentin, qui préfère saluer "l'efficacité" adverse. Le Barça est leader du championnat avec le même nombre de points que le Real Madrid et un match en moins. Hansi Flick, entraîneur du club catalan, a lui salué la "réaction incroyable" de ses joueurs.

ITALIE

L'Inter se donne de l'air, la Juventus souffre

L'Inter Milan a creusé un petit écart en tête du Championnat d'Italie en battant l'Atalanta (2-0) dimanche soir, tandis que la Juventus Turin, une semaine après sa déroute à domicile (4-0), a subi un nouveau camouflet (3-0). C'est peut-être le tournant d'une saison indécise comme rarement. En remportant le choc de la 29e journée, l'Inter a fait le break et a porté son avance sur Naples, tenu en échec à Venise (0-0), de un à trois points. A Bergame, les champions d'Italie en titre ont étouffé l'Atalanta. Ils ont bien failli ouvrir la marque dès la 7e minute sur une combinaison entre Marcus Thuram et Lautaro Martinez, mais la frappe de l'international français a été repoussée par la base du poteau gauche. L'Atalanta s'est faite surprendre sur un corner repris victorieusement par Carlos Augusto à la 54e minute. Sous l'impul-

sion de Thuram, l'Inter n'a pas desserré son étreinte et a doublé la mise grâce à Martinez (88), peu après l'exclusion du défenseur de la "Dea", Ederson. L'Inter peut savourer: à neuf journées du terme de la saison, il a relégué son adversaire du jour, qu'il a battu pour la huitième fois de suite, à six points (3e) et son dauphin à trois longueurs. Car le Napoli est retombé sur le terrain du reléguable Venise (19e) dans ses travers des dernières semaines en dominant sans concrétiser.

"NOUS CONTINUONS TOUS ENSEMBLE"

S'il a pointé du doigt "un terrain très sec et très lent" et "le comportement de certains de (ses) joueurs en fin de match qui ont baissé les bras", Conte, lui, n'abdique pas. Après son catastrophique mois de février (éliminations en Ligue des cham-

pions et en Coupe d'Italie), la Juve n'arrive pas à rebondir. Une semaine après avoir perdu son dernier espoir de remporter le titre en concédant face à l'Atalanta (4-0) sa plus lourde défaite à domicile depuis 1967, elle a été surclassée par la Fiorentina (3-0). Comme dans le même temps, Bologne a écrasé la Lazio 5 à 0, la Juve lui a cédé la quatrième place (53 pts), qualificative pour la prochaine Ligue des champions, et a rétrogradé à la 5e place (52 pts). Très critiqué par les tifosi et les observateurs, Thiago Motta n'a, dans l'immédiat, pas de soucis à se faire pour son avenir: "nous continuons tous ensemble et nous allons chercher à résoudre les problèmes tous ensemble", a assuré son directeur sportif Cristiano Giuntoli. Pour conserver son poste, il devra décrocher le dernier billet pour la C1, que l'AS Rome peut aussi viser.

COUPE DE LA LIGUE D'ANGLETERRE

Newcastle bat Liverpool et marque l'histoire

Porté par ses bouillants supporters, Newcastle a remporté son premier trophée national en soixante-dix ans, dimanche en finale de Coupe de la Ligue face au sortant Liverpool (2-1), inoffensif et dépassé dans le chaudron de Wembley. Les "Magpies" n'ont fait qu'une bouchée de leurs prestigieux adversaires, comme envoûtés par la formidable marée humaine qui les a poussés avec ferveur dans le nord de Londres. Ils ont dominé de A à Z ce sommet et répondu admirablement à la banderole déployée en tribunes avant le coup d'envoi: "Écrivez votre nom dans les livres d'histoire". Newcastle attendait en effet de dépoussiérer son armoire à trophées sur le plan domestique depuis la Coupe d'Angleterre de 1955. La sixième finale disputée depuis a été la bonne pour le club du nord de l'Angleterre, qui décroche au passage son premier titre en Coupe de la Ligue,

face au champion sortant, détenteur du record (10) dans l'épreuve. Dan Burn (45e, 1-0) et Alexander Isak (52e, 2-0) ont infligé aux leaders de Premier League, qui ont réduit l'écart en vain (90e+4), une nouvelle déconvenue cinq jours après leur élimination en Ligue des champions à domicile contre le Paris SG. L'équipe d'Arne Slot a perdu gros cette semaine et il ne reste plus que le championnat d'Angleterre pour lui offrir de la joie cette saison.

DAN BURN, SACRÉE SEMAINE

Il faut savoir que le duel tant attendu s'est d'abord révélé aussi haché que pauvre en occasions. Liverpool, surtout, a montré un visage complètement inoffensif: son seul tir en première période est survenu juste avant la mi-temps (45e+3), sur sa première incursion dans la surface adverse. A l'inverse, Newcastle a mis l'intensité désirée dans

un tel sommet, contraignant Ibrahima Konaté à plusieurs interventions. Le défenseur français était en revanche aux abonnés absents, comme le reste de ses partenaires, sur le corner de Kieran Trippier repris d'une tête puissante par Dan Burn (45e, 1-0). Liverpool est revenu des vestiaires avec plus d'ambition, mais sa bonne volonté s'est heurtée de plein fouet à la furia des "Magpies". Deux minutes après un but refusé, Alexander Isak a fusillé Caoimhin Kelleher d'une reprise parfaite au point de pénalty sur une remise aérienne de Jacob Murphy (53e, 2-0). Newcastle a aussi bâti son triomphe sur un travail défensif de haut vol, symbolisé par un retour autoritaire du milieu Joelinton (48e) ou un superbe arrêt à une main de Nick Pope (59e). Seul Federico Chiesa a trompé sa vigilance dans le temps additionnel, trop tardivement pour espérer un renversement.

EN DOMINANT L'OM

Le PSG tout proche du titre

Le Paris Saint-Germain a dominé son dauphin l'Olympique de Marseille sans trembler (3-1), dimanche au Parc des Princes en clôture de la 26e journée de Ligue 1. Les Parisiens portent leur avance à 19 points en tête du championnat français et bouclent une semaine idéale, cinq jours après leur qualification en quart de finale de la Ligue des champions face à Liverpool.

Sans être impérial, le Paris Saint-Germain a dominé un Marseille concerné (3-1) et creusé un écart de 19 points en tête de la Ligue 1. Les Parisiens vont pouvoir partir sereinement en trêve après trois mois de succès, et pourraient même, avec plusieurs circonstances favorables, soulever le trophée de Ligue 1 dès la prochaine journée à Saint-Étienne le 29 mars. Quant à l'OM, il peut remercier Nice d'avoir encore manqué l'occasion de lui chiper la 2e place.

Le Parc des Princes accueillait ses héros d'Anfield, qualifiés pour les quarts de finale de la Ligue des champions contre Liverpool. Mais l'attention était surtout centrée sur l'attitude des supporters parisiens, soupçonnés de préparer un accueil salé à l'ancien Parisien Adrien Rabiot. Le tifo contenait sa part de violence avec des croisés parisiens enfonçant leur lance dans un flanc marseillais. Des chants insultants ont ensuite résonné par intermittence, avec intervention du speaker à la clé. Mais les débats ont surtout été footballistiques. Les Marseillais avaient décidé de ne pas livrer la même insipide copie qu'à l'automne au Vélodrome, lorsqu'ils avaient sombré 3-0.



Mots Croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								

- VERTICALEMENT**
- A. Grandes personnes. Rigolera.
 - B. Cubes pour le jeu. Établissement industriel. Du genre paresseux.
 - C. Étendues liquides. C'est un courriel.
 - D. Il traverse Turin. Malgré cela.
 - E. Fit partir le coup. Baigné, trempé.
 - F. Qui est sans vie. Récipients de chimistes.
 - G. Intervalle de notes. Ce n'est pas du bénéfice.
 - H. Arrivées par la mère. Barre de fermeture. Article espagnol.
- HORIZONTALEMENT**
- 1. Action d'accueillir un enfant.
 - 2. Débloque.
 - 3. Fatigue les nerfs. Pas réussi.
 - 4. Fruit à conserve.
 - 5. Argent populaire. Quatre romain.
 - 6. Dispersée çà et là.
 - 7. Supposons... Direction sur la boussole.
 - 8. Poisson ou capitaine. Pascal en bref.
 - 9. Retendre le ressort de la pendule.
 - 10. Donner un coup de main.
 - 11. Elle a de jolies cuisses de grenouille.
 - 12. Condiments. Spécialité de Guérande.

LES MOTS FLÉCHÉS

PRINCE DE PYTHAGORE	BOÎTES À LUNETTES	AUTO DE L'ARMÉE AMÉRICAINE	MAR-SUPIAL	BOUTS D'HERBE	FILM MÉDIOCRE
AMATEUR DE SOURIS	CITÉ DE LA BD	DIMINUA LA LONGUEUR	CANINE DE CHIEN	AUTOCHTONE DE L'UTAH	DIC-TATORIAL
DÉTAIL D'UNE LISTE	ASCÈTE HINDOU	BOULLIE DE FARINE DE MAÏS	CHIFFRE D'AFFAIRES ABRÉGÉ	POISSON DE LA MÉDITERRANÉE	ON L'ASSOCIE AU YANG
COULEUR CHAIR	UNITÉ ROUMAINE	ENDROIT OÙ TRAVERSER LA RIVIÈRE	DOCTEURS DE LA LOI MIL-SULMANE	MAUVE	GRAND VESTIBULE PAS TRÈS ABSORDABLE
MILLI-LITRE	GÉNÉRAL ORIENTÉ AU SUD	ATHLÈTE QUI ENCHAÎNE DIX ÉPREUVES	RÉGION DU SUD DE LA FRANCE	PRIX À PAYER	QUI ONT PERDU LES PÉTALES
EXTRÊMEMENT ENNUYEUSE	ÉGARER	CUBERAS DU BOIS	FAIRE UNE TRESSE	MAUVE	COUPE FRISEE
					PRENOM SLAVE
					DIVINITE GRECQUE DE LA TERRE
					DEUX AU TEMPS DE CÉSAR
					MARQUE DE DEDAIN
					DÉTÉRMINANT POSSESSIF
					TERME D'ÉCHECS
					ENSEMBLE DES GENS DU PAYS

SUDOKU

4								2
1	2	8				6	9	7
	6		8		9		1	
			3	4	8			
	7		1		5		4	
	9	4	2		7	5	3	
6		3	9	7	2	1		4
		1		5		9		
	4	2				3	7	

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ALTO ATLAS BOLEE BOURSE CARNAVAL CERNEAU DEBIT ENLAIDIR EXAUCE
 EXTRAIRE GLORIEUX IBIS LONGTEMPS MICROBE PICADOR PROMETTRE REGLER
 RETICENT SATINETTE SEVRAGE TRANSITER UNANIME USINER VIRUS

L	E	E	T	E	E	B	B	S	E	R	T
O	B	C	R	X	N	O	A	T	P	E	N
N	O	U	A	T	U	L	T	U	I	L	E
G	R	U	N	R	T	E	A	L	C	G	C
T	C	V	S	A	N	E	I	I	A	E	I
E	I	E	I	I	N	A	M	R	D	R	T
M	M	B	T	R	N	I	V	O	O	I	E
P	I	A	E	E	U	E	M	A	R	L	R
S	S	C	R	D	S	S	R	E	L	P	G

DES TROUPES VENUES DE DIFFÉRENTES RÉGIONS

Adrar, le théâtre jeunesse en pleine effervescence

Un théâtre plein, des enfants captivés, des comédiens habités. Samedi soir, Royaume des loisirs a pris vie sur la scène du théâtre régional d'Adrar sous la direction de Nouredine Kehil. Cette représentation honorifique, portée par des acteurs venus d'Adrar, Béchar et Tamanrasset, témoigne d'un engagement grandissant pour un théâtre destiné à la jeunesse.



Samy Terki

Le projet, piloté par le théâtre régional, s'inscrit dans une politique culturelle qui entend redonner au spectacle vivant une place essentielle dans la formation des jeunes esprits. Royaume des loisirs n'est pas une initiative isolée. C'est la deuxième production théâtrale pour enfants mise en avant cette année dans la wilaya. Et elle ne

s'arrête pas là, après Adrar, la pièce entamera une tournée dans plusieurs communes avant de s'inviter à des manifestations nationales dédiées au jeune public. Dans la salle, l'attention des enfants, souvent imprévisibles spectateurs, ne faiblit pas. Le théâtre, dans sa forme la plus pure, opère encore sa magie. Cette réussite conforte les organisateurs dans leur ambition. Nouredine Frane, responsable de

la programmation et de la distribution du théâtre régional, annonce le lancement imminent des Journées du printemps théâtral pour enfants. Une semaine entière dédiée aux arts vivants, coïncidant avec la fête de la Victoire du 19 mars et les vacances scolaires de printemps. Des troupes venues de différentes régions du pays se produiront à Adrar, apportant avec elles une diversité de récits et de styles. Au-

delà des représentations, des ateliers et animations récréatives viendront enrichir l'expérience, dans l'idée d'ancrer le théâtre dans le quotidien des plus jeunes. Une ambition simple, mais fondamentale, faire du spectacle vivant un espace de transmission et d'éveil, un lieu où l'imaginaire rencontre la scène, et où les enfants, un instant, deviennent les citoyens d'un monde qui se raconte autrement. **S. T.**

À Ouled Djellal, le cinéma révolutionnaire éclaire la mémoire

Sur la place publique d'Ouled Djellal, face au siège de la wilaya, un écran dressé sous le ciel nocturne donne le coup d'envoi, samedi soir, aux Nuits d'Ouled Djellal du cinéma révolutionnaire. Pour inaugurer cette manifestation, un monument du 7^e art algérien : L'Opium et le Bâton d'Ahmed Rachedi. Ce film de 2 h 15, adapté du roman éponyme de Mouloud Mammeri publié en 1965, entraîne le spectateur dans la Kabylie en guerre, où le Dr Bachir, revenu de sa vie aisée, rejoint la lutte de son village natal, Thala, contre l'occupation française. Un classique qui, plus de cinquante ans après sa sortie, demeure une fresque puissante sur l'engagement et le sacrifice.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des commémorations de la Fête de la Victoire, célébrée chaque 19 mars en mémoire du cessez-le-feu de 1962 qui scella la fin de la guerre d'Algérie. Un choix qui ne doit rien au hasard : en mobilisant le cinéma pour faire revivre l'histoire, les organisateurs veulent ancrer ces récits de lutte dans la conscience collective, notamment auprès des jeunes générations. Mounir Aïssoug, directeur de la culture et des arts de la wilaya, souligne l'importance de cet événement : « Ces projections permettent au public d'Ouled Djellal et des communes environnantes de découvrir ou redécouvrir des films qui racontent l'héroïsme et les sacrifices du peuple algérien. C'est une manière de rappeler que la liberté a eu un prix, et

que cette mémoire doit rester vivante ». Le programme des Nuits du cinéma révolutionnaire prévoit plusieurs projections, dont deux autres piliers du cinéma algérien : Le Vent des Aurès (1966) de Mohamed Lakhdar-Hamina, qui raconte le combat d'une mère cherchant son fils capturé par l'armée française, et Héliopolis (2021) de Djafar Kacem, qui revient sur les massacres du 8 mai 1945 à Sétif, Guelma et Kherrata, événement clé dans la prise de conscience nationaliste algérienne.

Organisée par la direction de la culture et des arts en collaboration avec le Centre national de la cinématographie et de l'audiovisuel (CNCA), la manifestation se poursuivra jusqu'au 20 mars.

Pendant une semaine, la place publique d'Ouled Djellal se transformera en salle obscure à ciel ouvert, où les images viendront réactiver une mémoire encore vive.

Dans un pays où le cinéma a toujours été un outil de transmission historique et politique, ces Nuits du cinéma révolutionnaire s'inscrivent dans une volonté de faire du 7^e art non pas un simple divertissement, mais un vecteur de conscience. Un rendez-vous où chaque plan, chaque dialogue, chaque regard à l'écran rappelle que la guerre d'indépendance ne fut pas qu'un fait d'armes, mais aussi une bataille pour la dignité et l'avenir.

R.C.

«Angham Al Bahja» : une nuit andalouse enflammée à l'Opéra d'Alger

Il y a des soirées où la musique ne se contente pas de remplir l'espace, elle le transforme. Samedi soir, sous l'intitulé Angham Al Bahja, l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih a été le théâtre d'une célébration vibrante de la musique andalouse.

À l'affiche, deux voix d'exception, le ténor Samir Toumi et la lumineuse Lamia Ait Amara, accompagnés par l'orchestre andalou de l'Opéra, sous la direction du maestro Nadjib Mahfoud.

Dès les premières notes, l'ambiance est posée. Le public, majoritairement

féminin, est déjà conquis avant même l'entrée en scène des artistes. Lorsque Samir Toumi apparaît sous un tonnerre d'applaudissements et un jet de roses lancé par ses admiratrices, la soirée prend son envol. Sa voix puissante et maîtrisée « dialogue » avec les instruments, transportant l'auditoire.

Puis, alors que l'émotion est à son comble, Lamia Ait Amara surgit, déclenchant une explosion de joie. Le duo qui s'ensuit est une communion parfaite entre scène et public, ponctuée de youyous et d'applaudisse-

ments cadencés. Le clou du spectacle arrive avec El Djazair Ghalia et Dzaïer ya el Aassima, hommage vibrant à la capitale. La salle ne tient plus en place, les spectateurs quittent leurs sièges, dansent, chantent en chœur. La musique devient un cri du cœur. Dans ce tumulte d'émotions, Samir Toumi tente d'adresser ses vœux de Ramadhan, mais un youyou inopiné l'interrompt, déclenchant un éclat de rire général. Un « instant spontané », à l'image de cette soirée : intense, festive et inoubliable.

R. C.

Le Plan de sauvegarde de la vieille ville de Nedroma approuvé par arrêté interministériel

L'arrêté interministériel portant approbation du Plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de la vieille ville de Nedroma, cité historique de la wilaya de Tlemcen, a été publié au Journal officiel n°15.

L'arrêté, signé par les ministres de la Culture et des Arts, de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'Aménagement du territoire ainsi que de l'Environnement et de la Qualité de la vie, en application des dispositions de la Loi n° 98-04 relative à la protection du patrimoine culturel, approuve le plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de la vieille ville de Nedroma. Le plan, mis à la disposition du public durant les 30 jours qui suivent la publication du présent arrêté, peut être consulté au niveau du siège de la commune de Nedroma et au niveau du siège de l'Agence nationale des secteurs sauvegardés (ANSS), stipule cet arrêté.

L'Agence veille au suivi de la mise en œuvre de ce plan de sauvegarde et de concertation avec le président de l'Assemblée populaire communale de Nedroma et toutes les autorités et parties concernées, selon les termes de l'article 6 de cet arrêté. Le ministère de la Culture et des Arts a souligné, dans un communiqué, que l'approbation du plan de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de la vieille ville de Nedroma, vient « renforcer les efforts de l'Etat algérien dans la protection du patrimoine ». Elle constitue aussi une « étape importante » dans le processus de préservation des sites historiques de la wilaya de Tlemcen. « La vieille ville de Nedroma dispose de nombreux monuments historiques alliant authenticité et modernité et demeure un « témoin vivant d'une civilisation islamique ancienne », a souligné le ministère, notant que ce plan de sauvegarde « répond au besoin urgent » de préserver un patrimoine « unique », partie intégrante de l'identité algérienne. « Le ministère de la Culture et des Arts poursuit ses efforts pour inscrire la vieille ville de Nedroma, dans la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco », a relevé le ministère, qualifiant cette approbation du Plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de la vieille Nedroma d'« étape juridique fondamentale » devant renforcer le statut de Nedroma comme un des secteurs sauvegardés les plus importants en Algérie » qui contribuera à « consolider sa valeur historique et culturelle ». **APS**

16



- Alger 29°
- Ouargla 30°
- Oran 29°
- Constantine 30°

FADJR 05:40	DOHR 12:59	ASR 16:16	MAGHREB 18:46	ISHA 20:09
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE REÇOIT LA MÉDAILLE D'OR DU MÉRITE OLYMPIQUE ET SPORTIF AFRICAIN

L'Association des comités nationaux olympiques africains (ACNOA) a décerné, dimanche, au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, la médaille d'or du mérite olympique et sportif africain attribuée aux chefs d'État, ainsi qu'un cadeau symbolique, indique un communiqué de la présidence de la République. À cette occasion, le secrétaire général de l'ACNOA, M. Ahmed Abou Elgasim, a déclaré que cette distinction avait été attribuée en reconnaissance de "l'attention particu-

lière que porte le président de la République à la jeunesse et au sport et en considération de son attachement à la contribution de l'Algérie à l'essor de l'Afrique et à l'épanouissement de ses jeunes et sportifs, tant au niveau national que dans les foras et rassemblements internationaux et régionaux". Lors de cette rencontre, le président de la République a annoncé que l'Algérie accueillera les Jeux scolaires africains le 25 juillet prochain, formant l'espoir que ces jeux soient organisés de

manière régulière dans tous les pays africains, afin d'en faire une tradition à même de renforcer l'unité entre les enfants africains et de former une nouvelle génération de sportifs africains. Le président de l'ACNOA, M. Mustapha Berraf, a affirmé que l'attribution de cette médaille au président de la République "témoigne de ses efforts et de son intérêt croissant pour la jeunesse en Algérie et en Afrique", souhaitant davantage de succès à l'Algérie et à l'Afrique dans le domaine sportif.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 18 MARS 2025 // N°1034 // PRIX 20 DA

VLADIMIR PETKOVIC :

« C'est le bon moment pour le retour de Belaïli »

« L'EN est appelée à bien préparer les deux matchs face au Botswana et au Mozambique pour chercher les meilleurs résultats possibles », a déclaré le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, hier, en conférence de presse qu'il a tenue à la salle des conférences Mohamed Salah du stade Nelson Mandela de Baraki.

Le coach des Verts pense que ce match face au Botswana devra être bien abordé, surtout qu'il s'agit d'un adversaire coriace. Pour ce qui est de l'horaire de la rencontre qui est prévue à 14 h, le conférencier pense qu'il est inapproprié, mais qu'il faut s'adapter. «On devra prendre nos dispositions et se préparer en conséquence. On tentera de se préparer à l'heure du match la veille de la rencontre pour pouvoir avoir nos repères », expliquera Petkovic qui pense aussi qu'il faudra prendre en compte l'effet du jeûne et donc miser sur la récupération. Le coach national dira qu'il regrette l'absence de nombreux joueurs pour blessure, à l'image de Aoura, Bounedjah, Zerrouki et Tougaï, et qui ont été rejoints par Bennacer qui a été blessé il y a deux jours. «Nous avons appris aussi que le gardien Mandrea et l'attaquant Hadj Moussa ne pourront pas être avec nous, ce qui est aussi désolant» dira Petkovic, qui affirme avoir pris ses dispositions en faisant appel au gardien de l'USMA Oussama Benbot pour remplacer Mandrea et au défenseur de Guingamp, Souhaïb Naïr pour remplacer



Bennacer. Prenant le devant sur les critiques qui pourraient être relevées sur certaines convocations, le sélectionneur national dira qu'il a entendu dire que certains se demandent pourquoi il a fait appel à Benrahma alors que celui-ci évolue en Arabie saoudite. «Ce facteur (le fait qu'il joue en Arabie saoudite) ne veut rien dire pour moi, tant que j'estime qu'il peut encore apporter un plus à la sélection. D'ailleurs, sa condition physique est meilleure en la comparant au temps où

il jouait pour Lyon», a relevé le coach des Verts. Commentant le retour de Belaïli, il dira qu'il a estimé que cela est le moment idéal pour le faire, étant donné qu'il réalise de bonnes prestations régulièrement avec son club. Pour ce qui est de Titraoui de Charleroi, il estime qu'il devra continuer à travailler et à jouer régulièrement pour être sélectionné. Il en dira de même pour son ancien coéquipier du Paradou AC, et meilleur buteur de la L1 avec 15 buts, Boulbina, qu'il quali-

fiera de jeune joueur (21 ans) qui vient tout juste de découvrir le football professionnel et qui doit être régulier pour espérer figurer en EN. Revenant au jeune Naïr, il dira qu'il avait suivi avec Guingamp et qu'il pense qu'il peut apporter un plus. Enfin, il affirmera que l'EN A' qui concerne les joueurs locaux, devrait permettre à certains éléments de continuer à travailler pour espérer rejoindre l'EN A.

Marouane A.

VERS UNE INTERCONNEXION ÉLECTRIQUE ENTRE L'ALGÉRIE, LA TUNISIE ET LA LIBYE

Un mémorandum d'entente sera signé prochainement entre l'Algérie, la Tunisie et la Libye afin de lancer les études préalables à la réalisation du projet d'interconnexion électrique entre ces trois pays, a annoncé dimanche à Alger un responsable du groupe Sonelgaz. "Nous travaillons sur le projet du corridor électrique qui reliera l'Algérie, la Tunisie et la Libye. Les discussions sont en cours et un mémorandum d'entente sera signé prochainement entre les trois pays pour lancer les études nécessaires à la concrétisation de ce pro-

jet", a déclaré Habib Mohamed Lakhdar, directeur des études à Sonelgaz, sur les ondes de la Radio algérienne. Ce projet permettra à Sonelgaz d'ouvrir de nouvelles perspectives pour l'exportation d'électricité vers ces deux pays voisins, a-t-il ajouté. Concernant la coopération avec les pays de l'Afrique, le responsable a souligné que Sonelgaz dispose d'opportunités pour accompagner les pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) dans le domaine de l'électricité. Il a rap-

porté que le plan de développement stratégique de Sonelgaz consacre un axe majeur à l'expansion internationale, notamment en Afrique, en commençant par les pays voisins. Dans ce cadre, il a indiqué que d'autres domaines de coopération sont également envisagés, notamment l'exportation par Sonelgaz de son savoir-faire en matière d'études d'ingénierie, l'accompagnement dans la réalisation de réseaux de transport de l'électricité et l'exportation d'équipements industriels fabriqués localement.

REDDITION DE QUATRE TERRORISTES ARMÉS À BORDJ BADJI MOKHTAR

Quatre terroristes se sont rendus aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar (6e Région militaire), en leur possession des pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov et une quantité de munitions, indique lundi un communiqué du ministère de la Défense nationale. "Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des forces de l'Armée nationale populaire, quatre terroristes se sont rendus aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar en 6e Région militaire. Il s'agit des terroristes Idabir Ighless dit Abou Meriem qui avait en sa possession un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et une quantité de munitions, Barbouchi Sidi alias dit Tarek qui avait en sa possession un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et une quantité de munitions, Mokhtari Aboubakr dit El Moutana qui avait en sa possession un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et une quantité de munitions et El-Omrani Abdellah dit Abou Moussa qui avait en sa possession un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et une quantité de munitions", précise la même source. "Cette opération de qualité reflète, une fois de plus, l'efficacité de l'approche adoptée par le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire pour venir à bout du fléau du terrorisme et faire régner la sécurité et la quiétude dans tout le pays", ajoute le communiqué.

LANCEMENT D'UN CENTRE DE CALCUL HAUTE PERFORMANCE DÉDIÉ À L'IA À ORAN

Le lancement du premier centre de calcul haute performance dédié à l'intelligence artificielle (IA) en Algérie, dont la première pierre a été posée dimanche à Oran par le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, est "une avancée stratégique vers la souveraineté numérique". Cet ambitieux projet, porté par le ministère de la Poste et des Télécommunications, représente un investissement stratégique à l'ère de l'IA. Ce centre, qui est doté d'une puissance de calcul avancée, sera équipé de GPU de dernière génération, permettant aux chercheurs, startups et entreprises algériennes d'accéder à des capacités de calcul intensif pour le développement d'applications IA, notamment dans les domaines de la santé, de l'industrie, de la cybersécurité et des smart cities. Le ministre de la Poste et des Télécommunications, a souligné que cette infrastructure s'inscrit dans la vision du président de la République visant à positionner l'Algérie comme un hub régional de l'innovation et de la transformation numérique. Il a également rappelé que ce centre facilitera l'émergence d'un écosystème IA dynamique en mettant à disposition des ressources de calcul accessibles aux startups et aux institutions académiques.